

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



## SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

LOUIS-D. DURAND

LA RÉDACTION  
ABBÉ ÉMILE DUBOIS  
LOUIS DELIGNY  
F. LAFFERRIÈRE

LOUIS HURTUBISE  
PIERRE HOMIER  
PARTIE DOCUMENTAIRE

\* \* \*

MOT D'ORDRE:—CONTRE L'INTERNATIONALE.....	129
<i>Notre avenir politique</i> : LA CROISÉE DES CHEMINS.....	130
NOTRE DIRECTEUR A PARIS.....	151
EN MARGE D'UN COURS.....	153
<i>Coups d'ailes</i> .....	164
LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA RACE IRLANDAISE.....	165
RÉNOVATION AGRICOLE.....	175
LA VIE DE L'Action française.....	185
FRANCO-AMÉRICAINS ET CANADIENS FRANÇAIS.....	190
COURRIER DE LA LIBRAIRIE.....	191

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

# Canadiens-Français

*Soyons fiers de nos institutions*

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

## "La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal


Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

**L'Action française** est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.





La plus importante  
Librairie et Papeterie  
Française du Canada

**GRANGER FRÈRES** LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs  
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

Fondée en 1885  
Catalogues envoyés  
sur demande

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

## Versailles Vidricaire Boulais

LIMITÉE

**MONTREAL**

Immeuble Versailles  
Tél: M. 7080

**QUEBEC**

80, rue S.-Pierre  
Tél: 8620

**OTTAWA**

Imm. Banque Nationale  
Tél: Queen 503

# Semez les Graines de Choix DERY



les mieux adaptées au climat du pays;  
100,000 Canadiens satisfaits les sèment  
annuellement.

GRATIS—Le catalogue français le plus  
complet, 104 pages, 200 illustrations et  
au delà de 1500 variétés de graines de  
légumes, fleurs, gazon, grains de se-  
mence de toutes espèces, engrais chi-  
miques, insecticides, incubateurs, arti-  
cles pour volailles, outils de jardin,  
plantes de toutes espèces, etc., etc. De-  
mandez un **EXEMPLAIRE** de ce cata-  
logue. **GRATIS.**

**HECTOR L. DERY**  
17, RUE NOTRE DAME EST  
**MONTREAL**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonccur -- pour son  
bénéfice, le vôtre et le nôtre.



**TOUJOURS EN AVANT**

**THE  
PRIMUS**

Noir et Vert  
naturel

En paquets  
seulement.



Conserves  
Alimen-  
taires de  
Fruits  
et  
Légumes  
**PRIMUS**

POUDRE A PATE  
CRÈME DE TARTRE  
GELÉES EN POUDRE

**“PRIMUS”**

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée**

Maison fondée  
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA **“STRATHCONA”**

Compagnie d'Assurance-Incendie  
(Édifice Versailles)

**90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL**

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,  
avec une charte provinciale, et opère dans la province  
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

**DÉPÔT COMPLET AU GOUVERNEMENT**

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la  
“Canadian Fire Underwriters' Association”  
quant à ses taux.

**A.-A. Mondou, N. P.**  
Président et Gérant général.

**J. Marchand,**  
Sec.-Trés.

**Tél. Bell Main 2181-2182**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Demandez une de nos petites  
**BANQUES D'ÉPARGNE**  
A DOMICILE



### LA MERVEILLEUSE

*petite machine à ÉPARGNER, qui a reçu les sous,  
premier début de maintes fortunes d'aujourd'hui.*

A. P. L'ESPÉRANCE, gérant-général.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre



## CONTRE L'INTERNATIONALE

---

*On continue la lutte contre la domination étrangère sur notre organisation du travail. La province de Québec entière doit seconder ces efforts. Nos syndicats catholiques et nationaux méritent son approbation et son encouragement.*

*La récente grève des typographes à Québec mit le feu aux poudres. En certains milieux on n'avait pas paru se rendre compte du mal causé par l'Internationale ni apercevoir le danger où nous mettrait cet aveu d'infériorité. Depuis des années, des ordres émis à Chicago et à Indianapolis font mouvoir nos ouvriers, en particulier, nombre de Canadiens français. On n'avait pas paru prévoir les redoutables lendemains que nous réservait un semblable état de choses.*

*La grève des typographes québécois ouvrit les yeux. Des attitudes énergiques ont été prises; des mots décisifs ont été prononcés. Nous félicitons l'honorable M. L.-A. Taschereau des paroles fermes et nettes qu'il a dites à ce sujet. Il convient d'appuyer l'approbation que lui adressa le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux par son ordre du jour du 24 février 1922. Ainsi que le suggère cette résolution, hâtons "la délivrance définitive du travail canadien de la tutelle américaine". Que patrons et ouvriers se donnent pour mot d'ordre : Contre l'Internationale.*

L'ACTION FRANÇAISE.

## LA CROISÉE DES CHEMINS

“Un citoyen français, établi sur la tradition de la France, peut, s'il a l'âme droite et l'esprit net, essayer, sans outrecuidance, de se rendre un compte précis de l'avenir de sa nation. Il n'aurait qu'à donner sa démission de citoyen si on lui contestait ce droit.”

Charles MAURRAS.

Le Canada, conquis, devint colonie de la couronne anglaise, d'abord, puis ensuite colonie autonome, obligé à la seule défense de son territoire, en route, disait-on, vers l'indépendance, terme normal de son évolution politique. Plus tard, sournoisement entraîné sur la pente impérialiste où l'attendait Chamberlain, le Canada contribua en hommes et en argent à la guerre d'Afrique qui fut le principe de sa glissade, et, de là, roula jusqu'au fond de l'abîme ouvert entre les années 1914 et 1918, sacrifiant légions et milliards à la solidarité impériale et ne remisant ses atours de guerre à l'armistice que pour garantir l'intégrité territoriale de l'Empire aux quatre coins du globe.

En attendant que de nouveau le clairon nous appelle aux armes, ne pourrions-nous pas nous demander, puisque l'enquête de l'*Action française* nous y invite, 1. quel est notre status colonial actuel et s'il vaut d'être maintenu; 2. si les liens qui unissent les colonies à l'Empire sont imbrissables et, en admettant la négative, si, 3. nous serions justifiables de dénoncer le pacte de 1867, advenant la séparation du Canada d'avec la métropole, et enfin 4. s'il nous resterait alors d'autres solutions que l'annexion aux Etats-Unis, ou la constitution dans l'est canadien d'un état indépendant dont Québec constituerait le noyau central.



\* \* \*

1. On s'est préoccupé depuis quelques années déjà et surtout durant la dernière guerre, de l'évolution qu'il fallait, disait-on, faire subir aux relations constitutionnelles des différentes parties de l'Empire entre elles. Dès 1910, Monsieur Duveen (Lectures and Pamphlet, cité par Ewart, Kingdom Papers, volume 1, page 48) constatant les progrès du Canada s'écriait avec angoisse: "Le Canada sera dans la possession de pouvoir un jour nous refuser son concours dans n'importe quelle guerre dans laquelle nous pourrions nous trouver engagés en alléguant qu'il n'est pas de son intérêt de se jeter dans le conflit. C'est cette éventualité que je veux rendre impossible."

Plus tard, en pleine guerre, le 20 juin 1916, Sir Lionel Philips, parlant au Royal Colonial Institute, à Londres, et se félicitant de ce que la réponse donnée par les colonies à l'appel du Royaume-Uni eût été si splendide, ajoutait: "Mais bien que l'enthousiasme et la spontanéité aient été en plein éveil à l'occasion de cette guerre-ci, il ne s'ensuit pas que les mêmes résultats doivent se reproduire en d'autres occasions alors que l'Empire britannique pourra être entraîné dans la guerre. L'heure semble donc venue de créer un organisme impérial qui assurera dorénavant une meilleure organisation et une plus grande certitude d'action concertée." En juillet 1920, l'United Empire, organe mensuel de l'United Colonial Institute, rendant compte d'un discours de Lord Milner, à la Chambre des Lords, où il avait dit qu'il fallait trouver autre chose que le régime alors existant "si l'on voulait que l'harmonie splendide manifestée durant la guerre ne disparût pas," déclarait que l'Empire devrait n'avoir qu'une seule voix et qu'il fallait aviser aux moyens de créer une organisation permanente.

Sans prolonger la liste des citations, on peut affirmer que de toutes parts dans les milieux impériaux on cherchait le moyen de trouver un organisme central permanent de représentation impériale qui pût lier à ses décisions tout le commonwealth britannique. M. Curtis reprenait à son compte la vieille formule de la fédération impériale, qui, si elle nous attachait de plus près à la politique anglaise nous donnait au moins une représentation égale à notre importance dans l'ensemble de l'Empire, sans pouvoir nous créer plus de liens ni nous imposer plus de charges que nous n'en avons actuellement. M. Borden, qui ne voulait pas de la Fédération impériale mais qui se rendait compte que notre situation dans l'Empire devenait "intolérable," appuyait à la Conférence de 1917 une résolution proposant la révision et le rajustement des relations constitutionnelles des différentes parties de l'Empire, en vue toujours de resserrer les liens entre la mère-patrie et les colonies. Mais les maîtres veillaient. Quand M. Curtis ou M. Lash se morfondent à vouloir créer en blanc et en noir la constitution d'un parlement impérial, il se trouve un Milner pour leur en apprendre tout le danger en leur disant que ce serait "violemment briser avec le passé et effrayer notre peuple prudent et pratique." Mais quand M. Hazen, notre ancien ministre de la Marine déclare à Londres — 18 mai 1917 — que ce qu'il a toujours compris par les mots Fédération impériale "c'est un rapprochement plus étroit dans les liens de l'union, de l'amitié, de la sympathie et de l'entraide, et le maintien de l'empire commun de la Grande-Bretagne et des Dominions," les maîtres sourient et laissent ensuite adopter sans sourciller la résolution de 1917 parce qu'ils savent bien que si certains hommes trouvent la situation intolérable, il en est d'autres qui paraissent s'en accommoder, et qu'avec du temps et une formule heureuse bien des choses finissent par



s'arranger. . . . De 1917 à 1921, quatre années s'écoulèrent et quelles années! La guerre, l'armistice, la paix de Versailles, la Ligue des Nations, dix traités, et enfin la Conférence de juin, juillet et août derniers qui réunit à Londres les ministres des nations-soeurs sous la présidence de M. Lloyd George et qui apprit au monde entier et surtout aux coloniaux ébahis qu'enfin l'unité impériale était désormais accomplie. La formule avait été trouvée, les maîtres gagnaient la partie. Ils la gagnaient parce qu'ils ont le secret du grand art qui consiste à ne rien brusquer, à mettre le temps qu'il faut aux longs travaux d'approche, à amuser la galerie au moyen de parolotes savantes pendant que de la coulisse ils manoeuvrent les acteurs et préparent les substitutions de décors. L'Empire est fédéré autour de la doctrine de "l'unité diplomatique" et l'organisme central est créé dans la "Conférence des Premiers Ministres et des Représentants du Royaume-Uni, des Dominions et de l'Inde," — beaucoup plus un cabinet qu'une conférence, dit le *Round Table* — cabinet qui élabore la politique étrangère de l'Empire et qui promet au gouvernement anglais chargé d'exécuter cette politique que toutes les forces de l'Empire seront à sa disposition dans la poursuite de cette politique. La fédération est réalisée sans que rien paraisse avoir été changé à l'ordre qui existait hier. Aucun bouleversement constitutionnel n'est intervenu et cependant cette doctrine de l'unité diplomatique, c'est l'assentiment donné par les Dominions de prendre part à toutes les guerres que le cabinet anglais déchaînera, sans que les parlements coloniaux aient à être consultés. Le rapport officiel ne dit-il pas que la discussion des membres de la Conférence "revealed a unanimous opinion as to the main lines to be followed by *British* policy and a deep conviction that the *whole weight* of the Empire should be concentrated behind a united understanding

and common action in foreign affairs ?" Où voit-on là qu'il soit question de consulter les parlements des Dominions et où trouve-t-on que la situation "intolérable" se soit améliorée ?

Mais, au fait, pourquoi donc la résolution de 1917 n'a-t-elle pas été au moins discutée ? M. Lloyd George s'en est expliqué aux Communes anglaises le 18 août 1921, après la Conférence. "It would be a mistake, a-t-il dit, to lay down any rules or to embark upon definitions as to what the British Empire meant. To do so would be to limit its utility, would be, I think, to weaken its unity. It is an undefinable thing that makes the British Empire united, potent."

Et le Gallois a raison. Définir, éclaircir, codifier, enchaîner la réalité, dans un texte loyal et clair, ce serait donner des limites et des frontières au contrôle britannique, l'affaiblir par conséquent. S'en tenir au contraire à "l'indéfinissable," c'est permettre au verbalisme et à toutes les exagérations oratoires de prendre le pas sur le tangible, le palpable, le réel ; c'est permettre aux maîtres de la politique anglaise de dire aux Dominions "qu'ils sont sur un pied de parfaite égalité avec le Royaume-Uni en dignité et en responsabilité, qu'ils sont en somme nations indépendantes," quand, dans le concret, le Canada ne peut seulement pas nommer un ambassadeur à Washington, et que l'Angleterre se réserve le droit d'orienter la politique étrangère des Dominions et de décider seule, et pour eux, de la paix ou de la guerre.

Définir, ce serait limiter "l'utilité" de chacune des colonies qui consiste, comme l'a dit Lloyd George le 15 février 1921, en annonçant aux Communes qu'il allait convoquer la Conférence, "à être prêt à répéter le grand effort du passé ;" définir, ce serait affaiblir "l'unité" de ce contrôle sur les relations étrangères des Dominions qui reste concentré dans des mains anglaises. Définir, ce serait montrer en un



texte nu où se trouve la souveraineté — Londres — et la dépendance — les colonies — et c'en serait fini de l'Empire. Définir, ce pourrait encore être la fédération et le partage de la souveraineté que Londres ne peut accepter. Voilà pourquoi la résolution de 1917 fut jetée au panier, l'idée de la fédération à la Curtis diluée dans les brouillards de la Tamise, et pourquoi aussi tout cela a été remplacé par la doctrine de "l'unité diplomatique" de l'Empire qui implique l'unité militaire et économique. Au fond, c'est la fédération impériale sans l'avantage de la représentation, c'est-à-dire le servage pur et simple imposé de Londres à des ministres comme on en connut un qui sans mandat commit le Canada au soutien de la politique étrangère de l'Angleterre et ne voulut même pas pendant une élection générale au cours de laquelle il sollicitait la direction de nos affaires, que la question impériale devint "an issue" devant le peuple canadien, ou comme cet autre qui maintint M. Borden à Washington où il était fonctionnaire du gouvernement anglais et censé représenter le Canada sans que jamais ni le parlement canadien, ni la nation aient pu savoir ce qu'il faisait à la Maison Blanche et pourquoi il était là.

La question qui se pose alors, est celle-ci: Notre pays, après être passé du rang de Colonie de la couronne à celui de colonie autonome, doit-il de nouveau laisser enchaîner son âme et ravalier son corps pour toujours au rôle de colonie de la couronne, domaine d'exploitation au profit des populations du Royaume-Uni? Déjà le Canada ne s'appartient plus. Notre domaine public n'est plus la propriété du peuple canadien, il est devenu domaine impérial, propriété de l'Empire "as a whole," c'est-à-dire du Royaume-Uni. L'on n'entend plus parler, en haut lieu, que d'*Imperial Development Board* institué "pour la meilleure utilisation des ressources de l'Empire;" d'*Imperial Resources Development*

*Committee* créé "pour développer les ressources des Dominions britanniques aux fins de payer la dette de guerre;" d'*Imperial Maritime Council* fondé "pour l'exploitation des immenses ressources inutilisées de l'Empire" en imposant d'une surtaxe, dans les *ports impériaux*, les importations étrangères. Pendant la guerre, un ministre canadien a engagé la signature de son pays en reconnaissant par écrit que notre nickel et notre amiante sont d'importance vitale "to the Empire as a whole," que nos mines doivent être considérées comme "Imperial assets" à la disposition des "Empire requirements," et le premier ministre du temps — M. Borden — a lui-même proposé la création d'un Imperial Mineral Resources Bureau qui s'emploie à découvrir comment les produits de notre sous-sol pourront le mieux servir aux besoins de l'Empire. L'Empire! Les ressources de l'Empire! Les besoins de l'Empire! Mais le nom du Canada a-t-il donc été biffé de la carte? Ne sommes-nous donc que des fermiers sur une terre dont le Landlord est à trois mille milles de distance? Devons-nous donc nous laisser exproprier ainsi par persuasion? Et devons-nous toujours sacrifier et notre vie et nos biens parce que ce serait "trop que de demander à ces petites îles — les Îles Britanniques — d'entreprendre sur toutes les mers la défense de ce gigantesque empire," selon l'expression même de Lloyd George aux Communes anglaises le 15 février en expliquant pourquoi il convoquait la Conférence de juillet 1921?

Il ne paraîtra pas exagéré, j'imagine, de dire après cela que notre politique s'est abandonnée follement sur la pente où l'avait fait glisser Chamberlain et qu'elle touche maintenant le fond du gouffre. Il n'y a pas de système de fédération impériale qui puisse vraiment nous sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes engagés. Les issues sont fermées. L'autorité sera centralisée à Londres — sous une forme ou



sous une autre — et la servitude sera notre lot, ou, par la force même des choses, l'autorité s'émiettant, l'Empire se désagrègera. Allons-nous croupir là où notre siège est actuellement fait ou allons-nous nous servir de la conscience même de notre déchéance comme d'un palier d'où repartir pour monter l'autre pente, celle que nous commande de gravir le sentiment de notre dignité d'hommes libres et qui conduit à la délivrance ?

\* \* \*

2. L'autre pente. . . . Pourrons-nous jamais commencer son ascension si les liens qui unissent les colonies à l'Empire britannique sont imbrisables ? Mais c'est déjà exagérer que d'écrire "les liens" quand il n'y a qu'un lien : l'allégeance au Roi, et c'est se tromper au surplus que de croire comme trop se l'imaginent que l'Empire anglais a "les promesses de l'éternité."

M. Paul LeFaivre, ministre plénipotentiaire, fait dans un petit volume qu'il vient de publier à Paris : *Soleil levant, Soleil couchant*, cette observation ramassée qui rend un son de vérité singulièrement aigu pour ceux qui savent entendre : "Si sincères que soient nos vœux pour nos amis anglais, il serait puéril de se faire illusion. L'Angleterre offre depuis longtemps le spectacle inquiétant d'un tour de force dont la réussite ne se maintenait que grâce à un ensemble de consentements, de soumissions et de sacrifices, auquel succède aujourd'hui un ensemble presque égal de chicanes, de protestations et de révoltes."

Et Monsieur LeFaivre ne pensait pas ici seulement à l'Irlande, à l'Inde, à l'Égypte. Il songeait assurément à l'Île même, travaillée intérieurement par une crise sociale qui menace de jeter bas tout l'édifice anglais.

Jusqu'aux élections de 1918, le parti ouvrier avait cru qu'il balayerait le pays, s'emparerait du parlement et pourrait ensuite façonner la société à sa guise, par la méthode constitutionnelle qui est si typiquement anglaise. Car on n'ignore pas que le *Labour Party* ne vise à rien moins qu'à la transformation radicale de l'ordre de choses actuellement existant : abolition de la Chambre des Lords ; opposition à toute autre forme de Chambre Haute, élue ou non, qui cacherait le moindre élément d'hérédité ; contrôle démocratique de l'industrie ; nationalisation des terres, des chemins de fer, des canaux, des mines, des pouvoirs électriques, des ports, des compagnies d'assurance sur la vie, en un mot, pour employer les paroles de l'Hon. Arthur Henderson, ministre pendant la guerre, membre du syndicat des Fondateurs, et l'un des plus modérés parmi les chefs ouvriers : "Labour will seek to build up a new order or society rooted in equality, dedicated to freedom, governed on democratic principles."

Oh, sans doute, si le programme est révolutionnaire, cela ne veut pas nécessairement dire que demain l'ouvrier anglais descendra dans la rue pour y dresser des barricades ou pour y asseoir des mitrailleuses dans le dessein d'écharper tous les bourgeois et de pendre tous les titrés du premier au dernier. La méthode constitutionnelle est tellement incorporée à toute la vie anglaise qu'elle pourra peut-être servir de soupape de sûreté aux révolutions sociales qui s'élaborent, si les "classes possédantes" savent y mettre le prix, qui sera onéreux. "Par des méthodes pacifiques, ou par l'assaut direct, écrit l'ancien ministre Henderson, déjà nommé, la société devra passer sous le contrôle démocratique, et le choix de la méthode ne dépend pas d'abord de la démocratie." La menace dresse ici la tête de façon trop évidente tout de même pour qu'il faille l'ignorer dédaigneusement quand on la trouve au bout de la plume d'un modéré. C'est que



Henderson, comme ses collègues, se rend bien compte que si l'action parlementaire est trop lente au gré des masses ouvrières qui ont appris à avoir de la dent durant la guerre, la démocratie, passant par-dessus leurs conseils de modération, cherchera dans la révolution le "short-cut" qui la conduira à la réalisation de son programme. "La révolution, si la démocratie doit y être acculée, sera une véritable guerre civile. Et cependant, ajoute Henderson, c'est, sans erreur possible, l'alternative devant laquelle nous nous trouverons si nous abandonnons le sentier des changements sociaux par la méthode constitutionnelle." Mais depuis que ces lignes ont été rédigées — 1918 — bien des événements sont survenus qui empêcheront peut-être qu'on entende le langage de la raison et qu'on veuille se prêter plus longtemps aux jeux assez stériles de la balançoire parlementaire. La paralysie a gagné l'industrie anglaise, immobilisé le commerce et permis à la plaie du chômage de s'étendre dangereusement. D'un autre côté, l'insurrection irlandaise et le succès — relatif si l'on veut quant à l'idéal rêvé, mais considérable si l'on envisage le chemin parcouru depuis seulement les beaux jours de Redmond — le succès des rebelles auxquels les travaillistes ont maintes fois témoigné de la sympathie, ne peut manquer d'avoir causé une impression profonde sur les classes ouvrières affamées et impatientes de secouer le joug capitaliste. Et quand on se rappelle qu'un écrivain américain, Meyer Bloomfield, n'a pu s'empêcher d'écrire dans son livre *The New Labor Movement in Great Britain*, après enquête sur place, que "si après la guerre il y a quelque ralentissement dans l'industrie et quelque cause qui permette aux sans-travail de se rassembler au coin des rues et d'y organiser des processions derrière un drapeau rouge, les ministres anglais pourraient bien avoir à faire face à un problème aussi considérable que celui de la guerre elle-même,"

il est certes permis de se demander, en présence de trois millions de chômeurs, si le régime insurrectionnel irlandais n'aura pas appris à la démocratie ouvrière lasse d'attendre d'un parlementarisme conservateur et traditionnel le renversement de l'ordre social existant, qu'on peut plus facilement, soi-même, paralyser un gouvernement, renverser une monarchie et s'emparer brusquement de toutes les avenues du pouvoir.

Croit-on que M. LeFaivre ne pensait pas à cet aspect de la question anglaise quand, écoutant les bruits qui montent de l'Empire britannique, il percevait nettement l'immense rumeur d'un ensemble de chicanes, de protestations et de révoltes ? Imbrisable, le lien colonial ? Mais une commotion sociale en Angleterre qu'une étincelle pourrait faire éclater, suffirait seule à rompre la chaîne qui retient les unes et les autres des colonies aux quais de Londres, laquelle chaîne, du reste, est tendue comme jamais encore ne le fut.

Qu'arrivera-t-il demain qui nous imposera peut-être l'obligation de prendre une décision ? C'est le secret de Dieu, mais on ne peut s'empêcher de noter que l'amputation que vient de subir le Royaume-Uni par la libération de l'Irlande prouve aux yeux de l'univers deux choses : d'abord que l'allégeance à l'Angleterre du nouvel Etat libre est bien précaire qui repose sur sept siècles de tortures, de luttes et d'espérances toujours vivantes vers la liberté souveraine ; ensuite que la puissance centralisatrice d'Albion, malgré des apparences fastueuses, est bien affaiblie qui ne peut plus imposer l'ordre anglais à quatre millions d'Irlandais campés à une portée de fusil de ses côtes. Déjà, dit-on, les Ecossais s'agitent. A Londres même ils ont manifesté en faveur d'un Scots Free State, pendant de l'Irish Free State, et dans le journal *Plain English* du 7 janvier dernier, un Ecossais, positif comme tous ceux de sa race, constatait, chiffres à l'ap-



puis, que "liberté paye mieux que vassalité." L'Inde et l'Égypte tendent de toutes leurs forces à rompre le cercle de fer qui les retient dans l'Empire et l'aube de la liberté leur apparaît d'autant plus radieuse que leur sensibilité exaspérée a plus vite et mieux perçu la signification profonde de la "séparation de corps et de biens" anglo-irlandaise que la Grande-Bretagne a dû accepter. Comme le duc de Northumberland dans la *National Review* de janvier 1922, l'Inde et l'Égypte "contemplant non seulement le premier acte d'une nouvelle tragédie irlandaise, mais aussi le premier acte d'une plus grande tragédie : la dissolution de l'Empire britannique." L'Afrique du Sud vient d'entendre prêcher la doctrine de la séparation d'avec l'Angleterre, et si la semence est en terre, qui dira qu'elle ne germera pas ? L'Australie fera la guerre contre la mère-patrie, s'il le faut, a-t-elle déjà dit, pour se préserver de l'immigration jaune qui ne voit pas de raison pourquoi on l'exclurait du nord australien, grand comme la France, très colonisable et demeuré vide jusqu'ici. La Colombie-Anglaise n'entend pas avoir d'autre politique que celle de l'extrême-ouest américain, féroce anti nippon, et l'on donne comme un fait établi, en certains milieux, la rumeur qu'advenant danger, les forces navales canadiennes et américaines agiraient de concert contre un ennemi commun. Et derrière tout cet immense faisceau de difficultés qui se présentent toutes à la fois à l'attention des maîtres de l'Empire, surgit l'angoissant problème que le traité du Pacifique du 11 décembre 1921 n'a fait que masquer et auquel il faudra pourtant faire face un jour ou l'autre, celui de l'égalité des races blanches et de couleur. Cinquante-six millions de Japonais qui se sont attribué le rôle de libérateurs de l'Asie attendent depuis 1899 le moment de faire reconnaître, en fait, le principe de l'égalité des races. L'heure son-

nera peut-être bientôt des décisions qui accorderont au Japon la libre entrée de ses sujets sur les "chasses" actuellement réservées aux blancs, ou qui déchaîneront l'Asie frémissante.

Faut-il conclure que tout cela est bien loin, que l'Angleterre en a vu d'autres et que l'Empire saura passer à travers la crise ? Peut-être, si l'on envisage séparément chacun des éléments de désintégration. Mais convient-il de les penser isolément quand on les voit agir tous ensemble à la fois, et convient-il d'affirmer à la légère que cette formidable action concertée de forces destructives ne finira pas par avoir raison du seul lien qui unisse les colonies à l'Angleterre, lien si ténu qu'ici même, au Canada, les Anglo-Saxons ont voulu le rompre pour une simple question de piastres et de sous en tentant l'annexion aux Etats-Unis ?

\* \* \*

3. Mais si cette éventualité d'une rupture se produisait, l'éclatement des cadres impériaux pourrait-il entraîner la dislocation de la confédération canadienne, et n'aurions-nous pas raison de dénoncer le pacte de 1867 ?

Confessons ici après tant d'autres, que nous ne voyons pas très bien où l'immense squelette canadien pourrait puiser la force cohésive nécessaire pour se maintenir debout. Notre État politique a été taillé à même un continent, à l'arbitraire. Certaines parties du pays n'avaient encore vu que de hardis trappeurs fouler leur sol d'un pied rapide, que déjà nos gouvernants leur assignaient des frontières et les collaient aux anciennes provinces, quitte à les peupler à la vapeur d'éléments hétérogènes, sans liens spirituels entre eux, sans souci d'adaptation économique des divisions entre elles. On peut affirmer que l'État canadien a été constitué au petit bonheur



d'une politique bien intentionnée et bien inspirée — les délibérations des Pères de la Confédération le prouvent — mais qui, jusque dans la pensée des continuateurs des "Pères," a été aussi dénuée que possible de calculs de prévisions à longue portée quant à l'économique, et plus encore peut-être de haute préméditation quant à la psychologie des collectivités.

Les hommes de 1867 rêvaient de constituer ici une nouvelle nationalité. Ni eux, ni surtout leurs successeurs ne paraissent avoir compris "qu'une nationalité est une vocation inexpressible qui dépend des imprégnations qu'elle a reçues." Il eût fallu faire la part du temps, peupler l'ouest graduellement des lentes migrations de l'est qui eussent apporté avec elles leurs coutumes, leurs traditions, leurs aspirations en créant ainsi un milieu social capable d'assimiler, en les encadrant, des apports étrangers soigneusement choisis et amenés chez nous par petites colonies. C'eût été encore question de temps, de doigté, de direction de la part du pouvoir politique que de choisir les "imprégnations" qu'il eût fallu imposer à ces humanités éparses pour développer chez elles la notion précise de l'idée de patrie canadienne, de nation canadienne, de patriotisme canadien, pour éveiller et maintenir chez elles ce "vouloir-vivre collectif" qui aurait peut-être pu triompher de tous les obstacles économiques que nous voyons se dresser aujourd'hui sans pouvoir leur apporter de contre-poids d'ordre moral. Au lieu de cela, au lieu d'essayer de donner à cette nationalité naissante conscience d'un moi national appuyé sur un fond solide de deux siècles et demi d'histoire et de possession du sol, on a en cinquante ans écrasé sous une immigration massive de yankees et d'européens les vieux éléments de la population qui leur sont étrangers mentalement, et aux anciens occupants du pays comme aux nouveaux venus on a enseigné par une

propagande insensée, qui en ces vingt dernières années a acquis une intensité terrifiante, que le devoir d'un patriote canadien consiste à sacrifier le pays canadien à la grandeur de cette abstraction qu'on appelle l'Empire.

Comment pourrions-nous espérer, dans ces conditions, qu'advenant la rupture du lien colonial, la fédération canadienne pût résister aux forces matérielles qui commandent son écartèlement quand l'expérience, contemporaine d'Aristote qui donnait déjà des exemples d'Etats perdus par une immigration d'indésirables, nous apprend qu'il "ne peut y avoir de société vivante et viable sans des facteurs obscurs de cohésion entre les êtres qui la constituent." Mais quoi, sans même attendre qu'une révolution extérieure bousculant le cours des événements se soit produite, l'échéance de notre politique passée nous touche déjà. Cent cinquante ans de compagnonnage laissent ici deux races en présence qui n'ont encore pu s'entendre sur l'interprétation d'un contrat mis un jour à la base de leur vie commune. Une majorité anglo-saxonne, signataire au Concordat de 1867, refuse obstinément, voire parfois brutalement, d'exécuter ses obligations quand la prestation qui lui est due lui est offerte partout par l'autre partie. Et au-dessous de cette mésentente permanente issue d'une mésestime instinctive qui agite et trouble l'âme nationale, gronde l'approche de formidables conflits d'intérêts dont un avenir qui nous enserre déjà nous révélera la force et la violence. Les Prairies font bloc autour de quatre grandes questions: libre-échange, transports, ressources naturelles des provinces et immigration. A mesure que la population croîtra là-bas et que, par voie de conséquence, la force politique grandira par-delà les grands lacs, les réclamations s'aviveront autour de chacune de ces questions. Pour l'heure celle des chemins de fer l'emporte sur les autres. Demain ce sera celle de l'immigration. Aux énormes



déficits que nous mettent sur les épaules nos transcontinentaux, s'ajouteront tous les ferments de désordres économiques et sociaux d'une affluence étrangère intensive qui écrasera définitivement sous son poids les vieux éléments de la nation. Il semble donc que le rôle des anciennes provinces soit de payer les déficits des chemins de fer en attendant d'être annihilé comme facteur important de la vie nationale. En somme, comme on l'a déjà fait remarquer ailleurs, c'est un peu comme en 1840 alors qu'on nous faisait payer les dettes d'autrui en nous dépouillant de notre langue et en ne nous donnant pas la représentation parlementaire à laquelle nous avons droit. Aujourd'hui, en effet, après avoir payé pour la construction de chemins de fer qui servent surtout aux autres, dans des provinces où le français est rayé de la vie civile, il nous faut au surplus acquitter des déficits que nous n'avons pas créés, et assister, à chaque nouvelle décade, à la dégringolade graduelle de notre influence parlementaire au bénéfice des populations grandissantes de l'ouest.

Est-il téméraire d'affirmer que cette situation ne peut durer et que cette lutte d'intérêts finira, et peut-être plus tôt qu'on ne le croit, par modifier la carte politique du Canada? Où sont donc les forces assez puissantes pour contrebalancer cette aspiration au désagrègement? Tant que durera le lien colonial il offrira, mais de moins en moins, un tempérament à cette tendance fatale vers la dissociation. Mais vienne sa rupture et c'est tout l'édifice qui craque. Qui donc s'arcbuterait pour le soutenir? Notre race peut-être, et pourquoi? Regardons un peu ce qui se passe autour de nous, chez nous, en nous et voyons donc ce que nous vaut la Confédération. De plus en plus toute la vie du pays tend à se centraliser dans la Capitale. C'est le vice fondamental du fédéralisme. Minorité dans le parlement d'Ottawa, grande

scène parlementaire qui accapare toute l'attention nationale, nous vivons perpétuellement sur la défensive en face d'une majorité ethnique étrangère qui par surcroît a trouvé le tour de nous diviser. Nos énergies les meilleures passent toutes à nous maintenir dans cette posture de défense. Notre pensée est sans cesse tournée vers la Capitale pour prévenir les empiètements, empêcher les abus ou... gémir sur les dénis de justice. 1872, 1890, 1892, 1896, 1905, 1912 sont des dates qui marquent, chacune, le point de chute d'une de nos libertés aboutissant d'agitations longues, pénibles, épuisantes, qui ont rivé notre force d'attention, de réflexion sur Ottawa. A la dépression morale qu'a subie notre peuple par la Conquête, s'ajoute depuis que, grâce à l'Acte fédératif, il n'y a plus "ni vaincus ni vainqueurs, en ce pays" (!) le spectacle démoralisant du droit bafoué partout sous les yeux d'une race qui en est rendue à croire qu'elle a remporté une grosse victoire si quelque ministre de son sang lui annonce que désormais sa papeterie officielle portera quelques mots de français.

Et pendant ce temps-là, notre parlement provincial ayant tout juste dans notre esprit un peu plus d'importance qu'un conseil de comté, nous nous désintéressions de l'organisation de notre vie, à nous, sur le territoire qui est nôtre, et nous laissions nos ressources naturelles en friche quand nous ne les donnions pas aux étrangers comme Ottawa faisait des terres de l'Ouest. Brimée partout hors du Québec, traitée en vaincue, en étrangère inférieure pendant les cinquante dernières années, malgré des textes formels et tout un passé de labeurs, de sacrifices et de loyauté à ses engagements, notre race a fait sa large part pour édifier dans le nord de l'Amérique un Canada uni, puissant, prospère. Et si elle a été la première et peut-être la seule au milieu des races diverses qui se partagent l'aire du Canada à avoir l'idée qu'elle



formait ici une nouvelle nationalité et que le sol où elle avait planté ses racines lui constituait une patrie, pourquoi userait-elle sa vitalité à essayer d'empêcher l'inévitable, quand, face à des lendemains qu'il est possible d'entrevoir gonflés de promesses, son ancienneté, sa continuité, son homogénéité lui donnent conscience d'une permanence qu'elle n'a pas le droit de sacrifier à une conception politique vermoulue qui travaille contre elle.

\* \* \*

4. Deux solutions se présentent à notre esprit : l'annexion aux Etats-Unis ou l'indépendance. Ecartons la première. Un peuple qui a trois cents ans d'existence, qui a ses coutumes, ses traditions, sa langue, sa religion et qui est aussi fortement raciné au sol que le nôtre a mieux à faire que de songer à s'engouffrer anonymement dans le melting-pot yankee. Avant de s'abandonner à cette politique du moindre effort, il a le devoir, s'il ne veut pas se poser en candidat à la déchéance nationale, d'écouter chanter au plus profond de son être le bruissement doux et fort à la fois des âmes de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes pour que nous restions ce qu'ils furent, en attendant de réaliser ce qu'obscurément ils avaient rêvé d'être. Il a le devoir de regarder chez lui, de faire l'inventaire de son avoir, de ses forces, de ses "possibilités" morales et matérielles. Il a le devoir de hausser son regard par-dessus la limite des terres où depuis trois siècles il a fixé son habitat traditionnel, de le poser sur le voisinage immédiat, d'y rechercher la probabilité d'alliances possibles et profitables que pourraient suggérer des façons identiques de penser qu'une solidarité historique déjà assez longue a pu développer entre associés éventuels, et que pourrait également favoriser une permanence d'intérêts

communs. En un mot, avant de se laisser glisser béatement dans la masse diffuse des nationalités de l'Union américaine, notre peuple a le devoir de se demander si le Canada oriental ne lui constitue pas un territoire organique capable d'assurer la pérennité de son identité nationale et d'alimenter les populations qui l'habitent en protégeant leur travail. Des transformations se préparent qui devront nous trouver prêts. Entre ce qui est aujourd'hui et ce qui sera demain, il n'y aura pas de trou béant. C'est pourquoi il importe de se demander si l'on ne pourrait pas formuler une politique sur laquelle penser, afin que sachant où l'on veut aller et jusqu'où l'on peut aller, l'on sache aussi "par quels chemins et par quels véhicules." "Toute agglomération d'hommes, comprise dans un territoire nettement circonscrit et pouvant y vivre d'une vie indépendante, a écrit Proudhon, est prédestinée à l'autonomie." Un Canada oriental indépendant avec Québec comme noyau central implique l'union du Québec, d'un certain territoire à l'ouest de notre province et des trois provinces maritimes. Qui dira, en admettant que la parole de Proudhon soit juste, que le groupement de ces provinces en un état indépendant est impossible et qu'il ne constituerait pas un territoire assez nettement circonscrit pour permettre à l'agglomération d'hommes qui y vit de se développer en toute sécurité. La "suggestion géographique" est assez insistante pour entraîner ces divers éléments vers la fusion dans un même cadre de frontières dont le désavantage sur certaines parties pourrait être neutralisé par une bonne politique de colonisation française où le nouvel état "se poserait en s'opposant," quand, sur d'autres parties, il serait limité par la plus naturelle et la meilleure des frontières, la frontière-côtière.

Quatre à cinq millions d'habitants vivent à l'heure actuelle dans ce qui pourrait constituer le nouvel état. On comp-

tera  
de r  
Chi  
Po  
pop  
que  
nou  
qua  
lise  
à la  
ton  
der  
a ré  
du  
nos  
dre  
par  
cel  
tim  
Co  
nor  
sin  
die  
sou  
ab  
le.  
tio  
sel  
de  
no  
ce  
réa



trait facilement à travers le monde une douzaine de nations indépendantes comme la Bolivie, la Bulgarie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, la Norvège, le Pérou, le Portugal, l'Uruguay, le Vénézuéla, etc., où le chiffre de la population n'est pas sensiblement supérieur à celui-là, quelque fois même inférieur. Pourquoi l'état français que nous rêvons ne prendrait-il pas rang parmi ces nations quand, par les ressources de son territoire, il pourrait réaliser une économie équilibrée d'échanges intérieurs nécessaires à la vie de sa population. Nous savons ce que nous apportons. L'étude du problème économique entreprise l'année dernière par l'*Action française* en même temps qu'elle nous a révélé nos points faibles nous a appris quelle est la valeur du facteur humain chez nous, et quelle pourrait être celle de nos ressources si une bonne fois nous pouvions "nous entendre sur le caractère politique et national du Québec" et partir pour nous-mêmes comme disent nos bonnes gens de celui qui s'établit à son compte. Du côté des provinces maritimes, nous savons assez ce sur quoi nous pouvons compter. Communauté de langue et de foi avec les Acadiens, dont le nombre s'accroît sans cesse. Esprit de tolérance et amour sincère de la petite patrie de la part de l'élément anglo-canadien. Voilà pour le matériel-homme. Au chapitre des ressources, une terre fertile en produits agricoles, des pêcheries abondantes, des bois nombreux et surtout du fer, de la houille.

Blé, fer, charbon, c'est la trilogie qui permet à une nation de vivre et de grandir si elle sait s'organiser, c'est-à-dire, selon la définition de Maurras, mettre de l'ordre dans sa vie, de l'ordre qui s'applique à l'action. Pour cela il faut que nous sachions où nous en sommes, ce que nous voulons être, ce que nous pouvons réaliser, par quels moyens. C'est un réalisme que nous propose l'*Action française*, c'est le "tâche

de te comprendre et de comprendre les choses," de Goethe. Se comprendre c'est savoir qui l'on est, de qui l'on procède, qui l'on prolonge; se comprendre, c'est pouvoir fixer le motif intérieur de cette espérance collective qui gît au fond de l'âme de sa race; se comprendre, c'est dégager de l'histoire le sens réel et la constance d'un destin façonné au long de trois siècles. Découvrir vers quels aimants se déroulent les forces qui travaillent cette partie du globe où nous vivons, chercher les causes de ces attirances, en prévoir les effets, essayer de modeler la réalité des contours d'une cité nouvelle, puis élaborer des disciplines d'action en adaptant ses moyens à la fin sollicitée, c'est comprendre les choses et c'est se préparer, "lorsque des faits magistraux jailliront des gonds et de l'engrenage," à prendre la tête des événements et à commander notre avenir.

Louis-D. DURAND.  
*Avocat.*

Bibliographie: — Ewart, *The Kingdom Papers; The Republic of Canada; The Statesman* (articles); *The Round Table*; Henderson: *The Aims of Labour*; Bloomfield: *The New Labor Movement in Great Britain*; Curtis: *The Problem of the Commonwealth*; LeFaivre: *Soleil levant, soleil couchant*; Brunhes et Vallaux: *La Géographie de l'Histoire*; Johannet: *Le principe de Nationalité*; Bourassa: *Hier, aujourd'hui, demain; Que devons-nous à l'Angleterre.*



## NOTRE DIRECTEUR À PARIS

Nos lecteurs savent déjà que M. l'abbé Lionel Groulx séjourne à Paris depuis juillet dernier et qu'il y poursuit ses études d'histoire. Entre temps, notre Directeur s'emploie à faire connaître là-bas le Canada français, à nouer de nouveaux liens d'amitié entre intellectuels français et intellectuels de notre pays. Il a suscité la création d'un comité d'action française-canadienne; il a prononcé maintes conférences qui ne manqueront pas de nous valoir d'efficace sympathie.

La dernière en date est celle qu'il prononça le jeudi, 2 février 1922, au dîner mensuel de la Corporation des Publicistes chrétiens. M. René Bazin présidait; c'est lui qui présenta M. l'abbé Groulx à l'assistance. Notre Directeur y a remporté un très beau succès.

Nous lisons dans l'*Action française* de Paris, en date du 5 février 1922:

"M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal, a donné lecture d'un travail sur l'histoire des Canadiens français, qui a vivement impressionné l'auditoire. Méthodes de colonisation des rois de France, héroïsme des premiers colons, efforts surhumains des missionnaires, résistance à l'invasion anglaise, combats épiques de Montcalm et de Lévis, puis tenaces offensives de la race française pour reconquérir ses droits violés, état actuel de l'âme des Canadiens français, tout cela a été exposé avec une richesse de documents et une éloquence venue du coeur qui ont émerveillé les assistants."

*La Croix*, de Paris, 5 février 1922, écrit de son côté:

"M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, évoqua l'histoire du "Québec," de ce Canada

français qui, abandonné jadis par la mère patrie, lui a conservé à travers les plus douloureuses vicissitudes, les plus graves difficultés, une inaltérable tendresse. Cette tendresse il la lui a témoignée en gardant pur de toute souillure le dépôt de ses traditions, sa langue et sa foi. Susceptible parce qu'il a beaucoup souffert, il demande en retour aux Français d'apprendre à mieux connaître ce foyer puissant de vie française qui vit et prospère outre-Atlantique, de ne point traiter les Canadiens français comme des demi-sauvages ou comme des frères arriérés, ou encore comme des sujets de deuxième zone de l'Empire britannique, mais comme d'autres Français dignes de collaborer avec ceux de France à l'oeuvre d'expansion d'une commune civilisation. Les publicistes chrétiens ont applaudi comme elles le méritaient, longuement et avec enthousiasme, la hauteur de pensée, l'ardeur religieuse et patriotique, l'éloquence émouvante de M. l'abbé Groulx."

Un ami de là-bas nous écrit : "Ce fut, pour les auditeurs de M. Groulx, un émerveillement que la vitalité, que l'épopée de la Nouvelle-France. Quand le conférencier se fut assis dans la rumeur des applaudissements, plusieurs personnes présentes se disputèrent son texte afin de le faire publier. Le représentant de l'*Action française* de Paris l'emporta. La conférence de M. Groulx sera publiée sous la forme d'une brochure de propagande de l'*Action française* de Paris."

Nous sommes heureux du labeur accompli là-bas par notre directeur. Nous souhaitons qu'il contribue à redresser les préjugés, à resserrer les liens entre nous et nos cousins de là-bas, tous fils de la race française.

LA RÉDACTION.



## EN MARGE D'UN COURS

J'ai la tâche à la fois honorable et délicate d'apprécier le troisième tome du *Cours d'histoire du Canada* de M. le sénateur Thomas Chapais. Ce volume comprend sept conférences prononcées à l'Université Laval, et couvre une période de dix-huit années (1815—1833). L'ouvrage, par sa riche tenue typographique, fait honneur à la librairie Garneau qui l'édite, et, par son abondante documentation, à l'auteur dont les efforts pour porter la lumière sur une période tourmentée de notre histoire sont couronnés de succès.

Il est inutile de faire ici l'éloge de M. Chapais comme historien. J'ai eu l'occasion de noter moi-même<sup>1</sup> le style clair, la grande franchise et la parfaite sénérité du distingué professeur d'histoire à Laval. Ces mêmes qualités se retrouvent dans ce volume. Je me bornerai donc à y ajouter en marge quelques réflexions.

### I

Quelle époque de notre histoire complexe et difficile que celle qui s'étend de 1815 à 1833! M. Chapais nous avertit qu'il entreprend de l'étudier avec calme, discernement, esprit de justice. Nous ne saurions trop le féliciter de ses bonnes intentions.

Les derniers bruits de la guerre de 1812 venaient à peine de s'éteindre à nos frontières, qu'au parlement canadien recommençait la lutte pour nos libertés politiques. Nous étions, peut-être, en droit d'espérer une victoire facile et dé-

<sup>1</sup> *Action française*, mai 1920, page 225.

finitive sur ce terrain, après l'éclatant service rendu à l'Angleterre par Salaberry. N'avions-nous pas de notre sang payé notre complète émancipation? Hélas! il n'en fut pas ainsi. Entrons à la chambre d'assemblée du Bas-Canada. Avec M. Chapais, nous assisterons à un tournoi passionnant qui aura son dénouement sur les champs de bataille de Saint-Charles et de Saint-Eustache.

Des figures fières, énergiques, émergent au-dessus des combattants, en l'occurrence Français de la chambre populaire et Anglais des Conseils législatif et exécutif. C'est Prévost (1811—1815) de douce et sympathique mémoire. Suisse d'origine, il partage notre mentalité. Son oeuvre de réparation fait honneur à son esprit large et à son bon coeur. C'est Sherbrooke (1816—1818), actif, intelligent, épousant nos légitimes griefs, excusant nos préjugés. Il faut lui savoir gré d'avoir compris cette chose si simple qu'il n'y a pas d'entente possible dans un pays quand la minorité veut gouverner au détriment de la majorité. C'est Dalhousie (1820—1830), Aylmer (1830—1835), deux hommes à la mentalité à peu près semblable, défenseurs acharnés des prérogatives royales contre ce qu'ils croyaient être les empiètements de la chambre d'assemblée. A côté de ces personnages de premier plan, on voit apparaître dans les coulisses parlementaires canadiennes et britanniques la sinistre figure de Ryland, l'impopulaire juge en chef Sewell, l'inconsolable anglican, Lord Mountain dont le titre d'évêque de Québec est maintenant partagé officiellement avec l'ancien "Surintendant de l'Eglise romaine au Canada."

En face de ces hommes, avec une tout autre mentalité et une religion différente, se dressent Papineau et Bourdages orateurs passionnés et véhéments, adversaires irréductibles de l'oligarchie anglaise et de la politique de compromis, dont certaines idées avancées laissent prévoir un dénoue-



ment tragique à la crise politique; Bédard, Viger, Nelson plus modérés main non moins sincères patriotes, au jugement plus sûr et aux principes plus solides; Plessis et Panet, gloires de l'épiscopat canadien, admirateurs des institutions britanniques, loyaux sujets de la couronne anglaise mais prêts à voir tomber leur tête plutôt que de laisser un gouverneur ériger une seule paroisse et nommer un seul curé.

Que vont faire les bataillons que conduisent des chefs également fiers de leur race et de leur religion? M. Chapais nous l'apprend. Pour la chambre d'assemblée, son rôle est de discuter les lois et de les voter. En grande majorité canadienne-française, elle tient compte des aspirations nationales et des préjugés de ses mandataires. Et les lois sont inspirées du plus grand désir de promouvoir le progrès intellectuel et matériel du Bas-Canada. Elles sont en très petit nombre. "Evidemment, remarque le distingué professeur, la manie de légiférer à outrance ne s'était pas encore emparée de nos législateurs. Quand, pendant de longues années, on a vu monter et se gonfler sans cesse le flot débordant et troublé des bills et des lois innombrables, on est médiocrement tenté de reprocher aux assemblées d'autrefois une production plus restreinte." Les questions des chemins, de la milice, de l'éducation, des douanes, des subsides, des juges, l'administration et la concession des terres publiques, occupent tour à tour et maintes fois nos législateurs. Ils firent de la bonne besogne; et en parcourant les recueils de nos lois canadiennes, il est facile de constater la sagesse de nos ancêtres. On comprend la fausseté de l'accusation lancée par certains historiens à la suite de gouverneurs malveillants: qu'ils ont perdu leur temps dans des luttes acrimonieuses et futiles.

Bien des bills votés, il est vrai, et des meilleurs, ne reçurent jamais la sanction royale et n'entrèrent pas dans nos

statuts. Mais à qui la faute ? Nous sommes bien forcés d'admettre, à la suite de M. Chapais, que les Conseils législatif et exécutif jouèrent, sous la constitution de 1791, un rôle peu enviable. Si les Français de la chambre d'assemblée se sont montrés quelquefois susceptibles et irritables, les Anglais, en grande majorité dans les autres branches de la législature, firent souvent oeuvre de parti pris et de fanatisme.

D'ailleurs, les griefs sérieux des Canadiens formulés dans des requêtes à Londres, exposés devant l'électorat à l'époque des élections ou étalés dans les colonnes des journaux, sont là pour témoigner en faveur de l'esprit de justice et de la loyauté sincère de nos vieux parlementaires. Lisez dans M. Chapais la sixième conférence du présent ouvrage et vous verrez, qu'à moins d'abdiquer sa dignité d'homme libre et de trahir son mandat populaire, on ne pouvait que s'élever fortement contre le cumul des fonctions et l'excès des salaires, la mauvaise composition des Conseils, la mainmise sur les biens des Jésuites au profit de l'éducation protestante, la dépense des deniers publics sans l'autorisation de la Chambre, la tenue des terres, le projet d'union des deux Canadas. Que dans l'ardeur de la lutte il y ait eu des manoeuvres risquées, des exigences intraitables de la part de nos députés, personne n'en sera surpris. On ne peut quand même trop admirer la large conception qu'ils se firent du régime constitutionnel et leur reprocher d'avoir voulu l'appliquer ici selon l'idée première de William Pitt, son auteur. "En divisant la province en deux, prétendait ce grand homme d'Etat, les causes actuelles des controverses disparaîtront, et, autant que les circonstances le permettent, les habitants de cette colonie auront tous les bienfaits de la constitution britannique. Dans le Bas-Canada, comme les résidents sont principalement des Canadiens, leur assemblée sera adaptée à leurs coutumes et à leurs idées particulières. Le Haut-



Canada étant presque uniquement peuplé par des émigrants de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique, la religion protestante sera la religion établie, et les habitants de la province auront la jouissance des lois de tenure anglaise." <sup>1</sup>

Alors que venaient faire ici les conseils tels que créés par la même constitution: arrêter tout travail parlementaire, empêcher la province de se gouverner selon ses vues et ses idées, permettre à une faible, très faible minorité de gouverner une forte, très forte majorité. C'est là qu'est le noeud de l'imbroglio parlementaire du Bas-Canada. C'est sans doute "à ses vieillards malfaisants" des Conseils que pensait Gosford lorsqu'il parlait "d'une certaine classe d'Anglais à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage à l'exclusion des habitants d'origine française. C'est à eux surtout qu'il faut attribuer les troubles et les animosités."

M. Chapais fait plus qu'esquisser les portraits des hommes influents de cette époque et nous mettre au courant des travaux de notre législature: il juge les hommes et les événements. Ses appréciations sont loyales et motivées. On sent bien une tendance à trouver le plus de largeur de vue possible chez les parlementaires britanniques, mais personne ne peut lui enlever le droit de croire encore au *fair-play* britannique. En tout cas, le culte des mères patries ne doit pas nous empêcher de désirer de plus amples informations sur cette période troublée de notre histoire. Et ceci m'amène à une seconde série de réflexions écrites en marge de ce Cours d'Histoire du Canada.

<sup>1</sup> Chapais, *Cours d'Histoire du Canada*, tome 11, p. 20.

## I I

M. Chapais nous sert une pénétrante étude psychologique sur nos hommes politiques et une riche histoire parlementaire de cette époque, mais rien de plus. Le lecteur a pu s'en convaincre dans l'exposé précédent. Notre situation matérielle, administrative et religieuse ne se dessine qu'en autant qu'elle touche à la vie de la chambre d'assemblée. Nous n'avons même que de légers aperçus sur nos systèmes scolaire et judiciaire. Nous désirerions davantage; et avec d'autant plus de raison que P. Bédard dans son *Histoire de cinquante ans* nous avait donné un substantiel exposé de notre histoire politique de 1791 à 1841, travail bien fait déjà par Garneau lui-même.

Qui voudra nous dire notre développement économique à cette époque? Il y a là matière à une très belle et très précieuse étude. On sait que sur ce terrain l'Anglais tenait le haut du pavé. Dès l'occupation définitive du Canada, tout le trafic et les industries passent en ses mains. Mais on sait également qu'il n'eut pas vis-à-vis de Londres ses franchises coudées. L'Angleterre gardait la colonie sous sa tutelle. Et les fluctuations de ses lois restrictives ou libératrices retardèrent longtemps notre sort matériel et occasionnèrent même une forte émigration des nôtres vers d'autres terres.

Or, pendant que quelques-uns des nôtres cherchaient un peu de liberté au delà des frontières, on encerclait ceux qui restaient sur les rives de l'antique Nouvelle-France de townships et d'émigrés étrangers. J'ai sous les yeux une vieille carte de la période d'histoire qui nous occupe en ce moment, et je vois, pour me borner à la seule région de Montréal, tracé en lettres rouges le plan anglais de noyer l'élément français sous le flot de l'émigration anglo-saxonne. Les noms de nos comtés sont anglais: York, Effingham,



Leinster, Warwick, Surrey, Kent, Huntingdon. Anglais aussi les nouveaux townships: Chatham, Wentworth, Beresford, Kilkenny, Rawdon, Kildare, Brandon, Upton, Milton, Granby, Farnham, Standbridge, Hemingford, Hinehinbrook, Godmanchester...

Mais qu'importe les noms, me dira-t-on? Les citoyens des comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne, de l'Assomption, de Berthier, de Verchères, de Chambly et de Beauharnois n'en sont pas pour cela anglifiés. C'est vrai, mais les nouveaux cantons ouverts à la colonisation deviennent l'apanage exclusif des citoyens anglais. On espère ainsi étouffer les anciens colons sous l'élément nouveau. De 1792 à 1815 les gouverneurs ont concédé  $2,203,709\frac{3}{4}$  acres de terre, la Couronne s'en est réservée près d'un demi million et autant le clergé protestant.<sup>1</sup> Or sur les 150 concessionnaires, dont quelques-uns reçurent jusqu'à 40,000 et 50,000 acres de terre, on peut à peine relever les noms de dix des nôtres.

Même état de chose dans le reste de l'administration du Bas-Canada. En 1834, sur onze juges, trois seulement étaient de notre nationalité. Sur 1600 actionnaires, 45 tout au plus d'origine française, et pourtant le Bas-Canada compte 600,000 habitants, dont 75,000 à peine d'origine anglaise.<sup>2</sup>

En face de cette situation, nous sommes loin de trouver révolutionnaire cette apostrophe de Papineau aux Anglais de la chambre d'assemblée, en 1835: "On nous dit: soyons frères! Oui, soyons-le. Mais vous voulez tout avoir, le pouvoir, les places, l'or. C'est cette injustice que nous ne

<sup>1</sup> *Bouchette's topography of Canada*, appendix, p. LIV.

<sup>2</sup> Abbé Groulx, *Nos luttes constitutionnelles*, conférence: La responsabilité ministérielle, p. 6.

pouvons souffrir. Nous demandons des institutions politiques qui conviennent à notre état de société."

Il faudrait encore, semble-t-il, dans une histoire complète de cette époque, un aperçu détaillé de notre situation éducative et religieuse. Heureusement ici que ce travail est fait, et de main de maître. Lisez dans la série des conférences *Nos luttes constitutionnelles* prononcées à Montréal par M. l'abbé Groulx, celle intitulée: La liberté scolaire. Vous trouverez, à la suite de cette lecture, le mot de lord Durham très juste: "Je suis fâché d'être obligé d'admettre que le gouvernement britannique, depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait ni rien tenté pour l'avancement général de l'éducation." Un publiciste canadien complètera la pensée du noble Lord, et écrira sans exagération: "Pendant plus de quatre-vingts ans, les Canadiens français furent systématiquement tenus, par le fait des autorités impériales, sous un régime plus vexatoire et plus injuste que celui que la Prusse a imposé aux Alsaciens et aux Polonais du duché de Posen."

A mon sens, le Cours de M. Chapais parle trop peu de ces questions capitales. Il n'écrit que l'histoire politique de cette époque. Et là encore il faudrait restreindre le titre. Nous trouvons dans ce volume la seule histoire parlementaire du Bas-Canada. Pas une page sur le Haut-Canada, si ce n'est incidemment au sujet de la question des douanes interprovinciales. Rien sur les provinces du Golfe. Suis-je bien alors en face d'un *Cours d'Histoire du Canada*? Je suis forcé de répondre qu'à partir de 1791, M. Chapais nous donne une belle et riche *histoire politique du Bas-Canada*.

Pourtant quel intérêt il y aurait à être renseigné sur ce qui se passe à l'est et à l'ouest de Québec. Puis, n'y-a-t-il pas possibilité de mal juger les incessantes réclamations des Français du Bas-Canada en ne disant rien de celles, en tout



semblables, des *Anglais* du Haut-Canada et des provinces de l'Est. On a tant dit, à la suite de rapports calomnieux, que la lutte au Bas-Canada était avant tout une affaire de race et de religion. Quand le lecteur sait que des Anglais, bien authentiques, du Haut-Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, ont lutté, eux aussi, énergiquement, contre une oligarchie toute-puissante et même que quelques-uns d'entre eux ont pris les armes pour défendre leurs idées avec l'énergie du désespoir, on comprend mieux que le fond de la question est plus qu'une affaire de race et de religion. Les revendications des Canadiens français apparaissent plus justes et j'ajoute même, plus opportunes.

Nos réclamations étaient justes. Les historiens — M. Chapais est de ceux-là — sont aujourd'hui d'accord pour l'admettre. Mais étaient-elles opportunes? A l'époque où nous bataillions pour certaines libertés politiques, pouvions-nous prétendre raisonnablement que l'Angleterre nous les accorderait? Est-ce que nous ne demandions pas plus que ne possédait l'Angleterre? Nos politiciens d'autrefois auraient-ils poursuivi des chimères? Je renvoie les lecteurs aux pages 51, 52 et 53 du présent volume du distingué professeur à Laval; ces idées y sont exposées et soutenues. Je me permets d'inscrire en marge de ces pages quelques modestes réflexions.

Que voulait nous donner l'Angleterre par la constitution de 91? En partageant la province en deux sections, William Pitt désirait procurer aux Canadiens les bienfaits de la constitution britannique et les établir maîtres chez eux.<sup>1</sup> Or avec des Conseils à la merci des gouverneurs, qui approuvent, amendent ou rejettent les bills sans aucune responsabilité aux Chambres, nous ne jouissons nullement des

<sup>1</sup> Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, tome 11, p. 21.

avantages de la constitution de la Grande-Bretagne et nous ne possédions aucune autonomie politique. Et les nôtres, en réclamant liberté plus grande pour la chambre d'assemblée, bien loin de demander des choses non praticables, demandaient ce qu'on voulait leur donner en 1791.

Ajoutons, et ceci est capital dans cette discussion sur l'opportunité de nos réclamations, que sur les deux points qui faisaient le fond même de notre lutte parlementaire : la responsabilité de l'Exécutif aux Chambres et le vote des subsides, la question était, vers 1800, à peu près définitivement réglée à Londres. Là-bas, le vieil adage normand : "Il est de droit que celui qui paie la dépense soit appelé à la consentir," était passé en coutume et l'Exécutif ou Cabinet siégeait aux Communes et lui rendait compte de ses actes. C'est bien vrai que, sur ces graves problèmes, la lumière était loin d'être complète ; n'empêche, que si l'Angleterre avait accordé à notre Chambre la somme de liberté dont jouissaient les Communes de Londres sur ces deux points, elle l'aurait parfaitement contentée. Les ministres, en étendant loyalement dans la colonie les principes du parlementarisme britannique, auraient tué sur nos rives toutes dissensions et auraient acquis un droit immortel à la reconnaissance des Canadiens. La révolte de 1837 ne serait pas venue tacher de sang nos annales politiques.

Mais voilà ! aux yeux des ministres britanniques, dit M. Chapais, le *parlementarisme n'était pas un article d'exportation*. Serait-il vrai alors que William Pitt nous a joué un vilain tour, en soutenant qu'il nous octroyait une constitution semblable à celle de la Grande-Bretagne, qu'il nous rendait maîtres chez nous ? Serions-nous en face d'une charte qui nous donne de belles libertés par certains de ses articles, rayées ensuite sournoisement par d'autres ? Pour qui connaît la clause du traité de Paris, en 1763, qui nous promettait



et nous enlevait dans la même phrase notre liberté religieuse, ne serait pas surpris!

Les faits semblent prouver que, malgré les mémorables dates de 1775 et 1812, malgré les lettres de Murray, de Carleton, de Prévost et de Sherbrooke qui disaient aux ministres des Colonies notre parfaite et sincère loyauté, le roi d'Angleterre, à cette époque, n'avait pas entière confiance en nous. Les Conseils du Canada, sous la constitution de 91, avaient pour but de mater la chambre d'assemblée en majorité française et aux idées prétendues révolutionnaires. Et on nous les laissait, tels que voulus et constitués par Londres.

Ailleurs, dans d'autres colonies anglaises, l'Angleterre a exporté son parlementarisme. Bien avant 1700, les Etats américains jouissaient d'une autonomie complète.<sup>1</sup> Aux alentours de 1835, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse voyaient les ministres britanniques redresser tous leurs griefs... Et pourquoi pas les nôtres, puisqu'ils étaient à peu près identiques. Je m'arrête, laissant aux lecteurs le soin de tirer les conclusions qui se dégagent de ces faits.

Le distingué professeur d'histoire à Laval, dirais-je en terminant, a droit à la reconnaissance des Canadiens. Son cours, qui est loin de manquer de solidité et de justes aperçus, soulève tant de questions épineuses que la lumière finira par se faire complète, sur cette période de notre vie politique, religieuse, économique et sociale.

Emile DUBOIS, *prêtre.*

*Séminaire de Ste-Thérèse, 10 mars 1922.*

<sup>1</sup> Decelles, *Les Etats-Unis*, ch. XV.

## COUPS D'AILES <sup>1</sup>

Par Jean Bruchesi

En attendant une étude plus approfondie, nous tenons à signaler ici ce nouveau livre d'un jeune.

Plusieurs journaux en ont déjà parlé. Certains critiques ont dépassé les limites du dénigrement. Nous leur signalons un article de Hector Fabre, paru dans la *Revue Canadienne*, il y a un demi-siècle, qui les fera réfléchir. Evidemment, les *Coups d'ailes* de Jean Bruchesi ne remueront pas toute la France comme les *Méditations* de Lamartine et n'éblouiront pas les artistes comme les *Trophées* de Hérédia. Les éditeurs n'ont pas prétendu offrir au public un *chef-d'œuvre* parfait, (nous disons cette chose superflue parce que nous savons qu'il se trouvera quelqu'un pour les en accuser,) pas plus que les "jurys" de concours ne prétendent couronner des œuvres sans défauts. Il reste que ce recueil de vers de Jean Bruchesi est un livre jeune, gracieux et clair.

Cet étudiant en droit, — je parle de l'auteur, — n'est ni un rêveur, ni un dilettante, ni un décadent, il n'est même pas un catholique à la Barbey d'Aurevilly ou à la Léon Bloy, ni même à la manière compliquée et un peu sensuelle de la jeune école. Il l'est simplement, sans fanfaronnade, mais avec conviction et émotion.

Sa famille, ses souvenirs d'enfance, l'amour, la foi, son pays et la France sont les sources d'inspiration de M. Bruchesi. Nous ne signalerons aucune pièce, préférant laisser au lecteur le plaisir de faire son choix. Mais nous affirmons que le poète, quelles que soient les faiblesses, les insuffisances qu'on lui indiquera dans son œuvre, a bien fait de la mettre au jour, parce que l'ensemble en est agréable et sain.

Louis DELIGNY.

<sup>1</sup> Bibliothèque d'Action française, prix : 75 cents.



## LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA RACE IRLANDAISE

La presse canadienne a fait écho au congrès de la race irlandaise, tenu à Paris du 22 au 27 janvier, autant et davantage peut-être que la presse parisienne. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'étude et la discussion des problèmes nationaux suffisent à peu près à l'activité des journalistes français d'opinion. Au surplus, l'Irlande n'a jusqu'aujourd'hui et malgré les pirouettes scandaleusement égoïstes de M. Lloyd George pu se faire pardonner entièrement d'avoir boudé "notre illustre alliée, l'Angleterre", durant la guerre. Et c'est ce qui fait que...

Les journaux canadiens, dont l'*information* constitue l'essence et le mérite (?) n'avaient pas ces raisons de garder de la presse gauloise le silence prudent. Bien au contraire. L'analogie de certaines de nos questions politiques et nationales avec celles de l'Irlande, les raisons de solidarité (!) impériale, le besoin de satisfaire la clientèle irlandaise-américaine ou canadienne avide de renseignements sur les faits et gestes des congressistes, toutes ces raisons poussaient les éditeurs à donner une assez large place aux rumeurs rayonnant de l'Hôtel Continental. Et c'est ce qui fait encore que...

Malgré cela, et peut-être à cause de cela, il nous sera permis de tenter l'esquisse fidèle de l'importante réunion à laquelle une bonne fortune nous permit d'assister.

On nous croira si nous disons que dès son premier aspect cette modeste assemblée d'une centaine d'hommes et de femmes ne manquait pas d'un cachet de tragique grandeur. Cette centaine de personnes en effet représentait l'Irlande, non pas seulement l'Etat libre — d'hier, et

dans quelle mesure ? — et le Sinn Fein ou même l'île entière, mais la *plus grande* Irlande répandue à travers le monde, l'Irlande sanglante, déchiquetée et lancée en lambeaux aux quatre vents des hémisphères. Pour une semaine, ces lambeaux, à l'appel du corps mutilé, s'étaient rassemblés de quatorze pays divers, depuis la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Afrique-Méridionale, jusqu'aux républiques du Sud et aux États-Unis du Nord américains. <sup>1</sup>

Ici se dessinait la figure énigmatique et subtile du chef, Eamonn de Valera; tout auprès, de deuil enveloppée, la silhouette cornélienne de Miss MacSweeney, les traits fins, élégants et martialement énergiques de la comtesse Markievicz; puis, au hasard des groupes, les MacNeill, les O'Cealleigh, les Hyde, les Art. O'Brien, les O'Callaghan, de Cork, et les Lawrence O'Neill, de Dublin, etc., personnages connus et respectés d'un bout à l'autre du monde civilisé, grâce à l'audace fière, à l'intelligence et à la ténacité dont ils ont donné suffisamment la preuve; et enfin, c'est la foule anonyme des Cleary, des O'Reilly, des O'Sheehan, des Hughes, des O'Brennan, que sais-je encore? Et qu'est-il besoin de noms? les types y sont tellement caractéristiques: figures vermeilles et grassouillettes à la Redmond, binettes hâves et agressives à la Dillon, mentons glabres d'Amérique ou barbiches revêches du Donegal. Quelques-uns de ces congressistes à l'air si pacifique ont joué très gros jeu, il n'y a pas si longtemps, dans la partie qu'ils avaient engagée contre l'Empire sous les yeux duquel une pudeur puritaine défend au soleil de se coucher. Les lambris dorés de la *Salle des fêtes*, où se tiennent les délibérations, contrastent ironiquement avec les murs gris et humides des prisons d'Angleterre ou d'Écosse. Les belles déesses et les amours qui reluquent du haut des plafonds n'ont pas vu si souvent

---

Un seul délégué, Miss Hughes, représentait officiellement le Canada



à la fois tant d'êtres humains jadis exposés à perdre la tête, au sens propre du mot.

Et pourquoi sont venus ces hommes et ces femmes ? Sans doute "pour resserrer les liens spirituels et intellectuels entre l'Irlande et les divers pays où vivent des citoyens de race irlandaise",<sup>1</sup> mais surtout dans le but d'élaborer et de mettre à point des "projets de nature constructive". "Ces projets sont de deux sortes", dira dans son discours d'inauguration le professeur MacNeill, de l'Université de Dublin, président de la première séance du congrès. "*La première peut être exprimée d'une façon générale dans les termes d'un vœu des volontaires de 1913 : saisir et conserver les droits et les privilèges communs au peuple entier de l'Irlande. La seconde est de réaliser pour les exilés de race irlandaise, dans tous les pays, l'occasion de partager pleinement tout ce qu'il y a de plus distinctif et de plus précieux dans la culture et la civilisation irlandaise.*"<sup>2</sup>

On conviendra que ce programme ne manquait ni d'ampleur ni d'appâts pour les instincts profonds et sacrés de la race. Au moment où le pays des ancêtres vient de se libérer au moins partiellement des mains qui le tenaillaient au cou depuis sept siècles, le rappel vers le passé devait résonner dans l'âme nationale comme la voix d'une mère au cœur d'un fils bien né. Au surplus les rapporteurs devaient rendre saillants les éléments essentiels de ce programme et démontrer qu'il s'adressait autant aux intelligences qu'aux cœurs encore saignants.

Le congrès, expliquent-ils, envisagera premièrement les problèmes *spirituels* qui s'imposent impérieusement à l'Irlande d'abord et, dans une mesure que détermineront les lieux et les circonstances, aux citoyens de descendance

<sup>1</sup> T.-H. Kelly, de New-York, sec.-hon. du Congrès.

<sup>2</sup> Traduction officielle du gaélique fournie par le Congrès.

irlandaise de l'étranger. En second lieu, seront abordées les *questions* de relèvement et de développement *économiques* de la patrie. L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, c'est entendu; mais encore faut-il qu'il en ait un peu. De même un peuple, fût-il irlandais, ne saurait se consacrer longtemps à la métaphysique, s'il crève de faim.

La vulgarisation de l'histoire et de la langue irlandaises, la culture de l'art national en général, particulièrement des arts divins de la poésie, de la musique et de la danse, sont étudiées par les *spiritualistes* du congrès. L'histoire en premier lieu, et pour cause; car, s'exclamera le professeur MacNeill, c'est à l'ignorance pratique de son histoire que notre peuple a dû les principales de ses déchéances : la perte de la langue et, pour plusieurs, de la religion et du véritable caractère ethnique. Il adjure donc ses compatriotes, à travers les quelques dizaines qui l'écoutent, de se retourner vers le passé, "afin de connaître les origines de la nation et leur être fidèles". Cette histoire n'est pas faite comme elle devrait l'être. Un peuple étranger, un jour, a envahi le territoire, et, pour s'emparer des âmes après les terres, a essayé d'ennuager ou de ternir le passé. Mais les documents existent qui peuvent épuiser l'effort de plusieurs générations d'hommes : documents d'héroïsme, de générosité chrétienne, de sainteté; documents qui démontrent que l'histoire de l'Irlande est une partie de l'histoire de l'humanité, que ce qui existe de civilisation dans les pays de langue anglaise vient de l'Ile d'Émeraude. En passant, le professeur défie les peuples strictement anglo-saxons de montrer en quoi ils ont contribué au progrès spirituel des humains. On reste rêveur après ce défi.

La langue !

La langue irlandaise, c'est le gaélique. Le Dr Douglas Hyde, vieux Celte aux moustaches mérovingiennes et fon-



dateur de la Ligue gaélique, nous l'apprend "par raison démonstrative", ainsi que dit Molière. Combien y avait-il là d'Irlandais qui comprissent les syllabes exotiques et gutturales de l'antique idiome? une douzaine au plus. C'est néanmoins dans la langue des aïeux et avec la flamme brûlante propre au génie celtique qu'il préconise le retour au parler d'autrefois. Le spectacle est empoignant autant que pittoresque. Rappelons ici pour notre propre édification que, le premier jour du congrès, la langue française fut à l'honneur; qu'on salua en cette langue — la nôtre — les soldats de Fontenay et de MacMahon, que tous les actes officiels furent lus, prononcés et publiés en français d'abord, en gaélique ensuite, et enfin en...anglais *if it be necessary*. Hélas ! l'anglais était *encore...nécessaire*, et pendant quatre jours il régna sans conteste.

Mais, pour l'Irlande, l'anglais est une langue étrangère, selon le Dr Hyde très applaudi par ses compatriotes; et c'est pourquoi les deux-tiers des Irlandais ne peuvent avoir accès aux trésors de leur histoire. Il appartient au congrès de retrouver abondantes les syllabes de Gaël et de les remettre sur les lèvres de ses fils. Touchante et pratique pensée qui évoque le souvenir de Mistral donnant au monde en langue d'oc *Mireille* et les *Iles d'or*.

La poésie est encore une des formes abandonnées ou inexploitées de la richesse nationale, selon le poète Yeats. La mer, les lacs justement célèbres de Killarney, les monts, le shamrock, les nuages gris et la mélancolie qu'ils portent, les légendes féeriques du paysan, l'atavisme et l'hérédité accrochent naturellement des harpes aux doigts des enfants d'Érin. "Elle renaît, dit M. Yeats, la poésie d'Irlande, et déjà, malgré les vocables étrangers, elle illustre le théâtre contemporain dans la personne de notre grand Syng... A nous de profiter de l'ère nouvelle que nous ouvre la liberté".

A l'Irlande de profiter sinon de la liberté nouvelle — qu'il trouve illusoire — du moins de l'enthousiasme créé ces dernières années pour les *choses du pays*, ajoute De Valera, pour enseigner à ses enfants la musique et la danse *du pays*, si éloignés du tango nègre et du fox-trot animal, pour populariser le hurling et la paume, entre autres amusements nationaux.

Quant aux autres arts... Mais ne soyons pas excessifs, pour la première fois que nous tentons la patience des lecteurs de l'*Action française*.

Il va sans dire que l'assemblée était de cœur avec les rapporteurs. Aussi accueille-t-elle avec une ardeur de néophyte le nouvel évangile qu'ils annoncent, au grand dam des restes mortels de John Bull, pour la terre désormais ensoleillée d'Irlande.

Il est admis de même par tous les congressistes que l'étude de l'histoire et des arts nationaux est nécessaire aux Irlandais des pays étrangers, s'ils veulent profiter les premiers des richesses inexploitées et inépuisables de la mère-patrie et en faire bénéficier leurs pays d'adoption. On n'ose considérer comme très possible à l'étranger l'étude du gaélique, encore qu'on fasse des vœux pour que se conserve cette langue chez les descendants des *exilés*. On se rallie toutefois à la résolution de De Valera: "que les diverses ramifications de la Ligue internationale irlandaise, qui vient d'être créée — et au fond de laquelle un enthousiaste a souscrit séance tenante quatre mille livres sterling — prennent les mesures utiles pour atteindre de plus près l'idéal rêvé". L'exécutif de la Ligue assurera la publication d'un organe officiel en irlandais et en anglais, d'un dictionnaire biographique des grands hommes, d'un manuel populaire de l'histoire nationale; il s'occupera de la fondation de chaires irlandaises dans les universités des princi-



paux centres irlandais du monde, de bourses dans les écoles supérieures de la mère-patrie pour les étudiants de descendance irlandaise, etc. Par quoi, à notre avis, les délégués prouvent qu'ils n'ont pas traversé la mer pour broder plus ou moins éloquemment sur des projets chimériques, mais afin d'obtenir des résultats concrets et en quelque sorte tangibles.

\* \* \*

La seconde partie du congrès, nous l'avons déjà dit, devait être consacrée à l'étude des questions économiques, en vue de libérer le pays des pouvoirs étrangers. Les théoriciens irlandais tiennent en effet qu'une des pires servitudes et des plus malfaisantes, c'est la servitude financière.

Le Vil Métal a tant de moyens occultes d'arriver à ses fins; tant de bonnes poires se laissent si facilement fasciner et guider par les reflets de l'or, qu'il est extrêmement dangereux pour un pays de laisser le domaine de la richesse en des mains étrangères. Tôt ou tard Rotschild ou Sassoon imposera son traité de Versailles ou sa conférence de Gênes. Cette doctrine se rencontre, si nous ne faisons erreur, avec celle de l'*Action française* prêchant à notre peuple l'indépendance économique avant... *l'autre*... et pour *l'autre*, ajoutons-nous. Doctrine au reste si logique, si conforme au simple bon sens et en quelque sorte à l'instinct populaire qu'on se demande comment il se peut qu'on doive répéter à temps et à contre-temps : "Pensons aux nôtres d'abord, dans nos affaires. *Business begin at home*" !

Le Congrès irlandais, là-dessus, aurait pu nous donner une leçon d'autant plus profitable qu'elle serait venue de l'étranger. Malheureusement la très grande partie des délibérations sur le sujet furent secrètes; et si par hasard un profane put en être le témoin et l'auditeur, il dut promettre de ne pas communiquer à la presse ce qu'il avait vu

et entendu. Il peut noter toutefois que la comtesse Maikievicz et Mlle MacSweeney, pour ne parler que des orateurs du beau sexe, ne tiennent guère à la domination des capitalistes de la Grande-Bretagne. Le moyen de se libérer? Le boycott, ni plus, ni moins, clament ces voix féminines exaspérées. Moyen négatif et insuffisant rétorquent les réalistes qui songent plutôt à la création immédiate de ligues de bateaux indépendantes du capital anglo-saxon entre les ports d'Irlande et ceux des États-Unis, de la France et même de l'Allemagne.

N'allons pas plus loin, pour ne pas manquer au *pledge*.

\* \* \*

Et nous? car il faut en venir à cette question, si nous voulons tirer du congrès irlandais une leçon ou un exemple. Les situations ne sont pas exactement les mêmes : elles se ressemblent néanmoins sous de certains aspects. Comme les Irlandais, nous faisons partie de la grande agglomération britannique, et comme eux pourtant nous voulons suivre la voie que nous ont tracée la nature et le génie de notre race. A cette fin, il importe d'inculquer à l'âme nationale la fierté légitime de ses origines, de lui infuser les habitudes d'intransigeance et de ténacité sans lesquelles les plus ronnants discours et les plus radieuses résolutions ne sont que déclamations platoniques. Les révolutions et les sursauts patriotiques de l'Irlande, au cours des derniers siècles, prouvent que ce pays possédait les grandes vertus qui font vivre. Et pourtant, enserrés par l'élément anglo-saxon, ses huit millions d'hommes d'il y a un demi-siècle, réduits aujourd'hui à quatre millions, faillirent abdiquer : ignorance de l'histoire, perte de la langue, abandon des arts originaux. Il fallut que des idéalistes se missent à la tâche et activassent à tout prix, même au prix de leur vie, la flamme qui allait



Mais éteindre misérablement au sommet du flambeau. Dévouement héroïque qui a étonné le monde, lutte couronnée d'une victoire, dont le congrès prouve qu'on ne veut pas en laisser perdre les fruits.

Et nous?... Nous sommes à peine trois millions. Éparpillés sur tout un continent, nous manquons de la force que donnent la cohésion et les coudes qui se touchent; baignés d'anglo-saxonisme à l'ouest et à l'est, la vague de l'américanisme déferle de plus en plus sur nous du côté sud. Comme les Irlandais sans doute, nous avons une histoire — écrien de perles ignorées; comme eux nous avons nos gloires, à l'héritage desquelles nous ne pouvons renoncer sans trahison; mais, à la différence des Irlandais, jamais nous n'avons été un peuple *libre*. Nous manquons en conséquence de la force nerveuse qui se conserve au plus intime des peuples jadis indépendants, plus tard asservis par une puissance brutale : force mystérieuse qui mieux que toute autre a tiré la Pologne du tombeau et l'Irlande des fers.

Il faut donc demander à notre fierté, à notre ténacité, à notre intelligence nos moyens de survivance. Il faut donc à cette fin et à tout prix garder intacte et pure de tout alliage l'âme française, la rajeunir en la replaçant souvent en face de son berceau de douleurs et de gloires, la fortifier par l'addition à sa nourriture ordinaire de quelques aliments sains et virils importés du *vieux pays* — le ciel n'est plus haut et la France, plus loin — ; l'exalter en lui enseignant que nulle ambition n'est trop vaste pour le génie latin, dût-il fleurir sous les glaces du Nord; la convaincre que la Providence ne nous a pas placés sur le sol d'Amérique à seule fin d'y scier éternellement des madriers pour M. Booth ou d'y tracer des routes moëlleuses aux Irlandais Anglais, mais pour y être les sentinelles vigilantes du spi-

ritualisme français, les hérauts du catholicisme et de l'apocryphe total désintéressés.

Il faut donc considérer comme réglée à jamais la question du français au Canada, parler partout et toujours cette langue qui de nos chaînes nous délivrera, la parler le plus correctement possible, afin de nous honorer en honorant notre idiome.

Il faut en un mot ne pas nous contenter de déclarer que nous voulons vivre, mais tout simplement jouir dans toute sa plénitude du bien incomparable de la vie, convainquant de la sorte ceux qui nous entourent et qui sont susceptibles d'intelligence que nous sommes autre chose que "les porteurs des coins du poêle d'un glorieux passé." <sup>1</sup>

Voilà le programme. Une élite, chez nous, la réalise dans sa vie quotidienne. Les Irlandais en congrès ont cherché les moyens de pénétrer tous leurs compatriotes de pensées analogues : à quand le congrès *pratique* de la race française d'Amérique ? à quand les assises "faisant l'union dans la race", laissant de côté le clinquant et piquant droit à la besogne : création de chaires d'enseignement, fondations de bourses d'études destinées à des *espoirs* non politiques, encouragement efficace à notre art en enfance, enseignement à notre peuple d'un catéchisme économique libérateur des pattes anglo-judéo-américaines ?

Si pareille fortune arrivait à notre race, nous pourrions comme les Irlandais de 1922 proclamer avec fierté que "le monde ne peut soupçonner la grandeur future que les destins d'En-Haut nous tiennent en réserve."

F. LAFERRIÈRE.

<sup>1</sup> Sertillanges : *La vie intellectuelle*.



## RENOVATION AGRICOLE

### X L'AGRICULTURE ET LE QUÉBEC

Deux de nos collaborateurs ont déjà eu l'occasion, dans les publications mensuelles de *l'Ecole sociale populaire* de parler de l'agriculture, l'un, le R. P. Alexandre Dugré, S. J., sous le titre : "Les avantages de l'agriculture", tract no 51, l'autre, le R. P. Adélarde Dugré, S. J., son frère, sous celui de "La désertion des campagnes, ses causes, ses remèdes", tract no 50. Ces publications datent de 1915 et de 1916. Elles sont cependant encore d'actualité. On ne se souciera jamais trop de montrer à nos compatriotes les avantages que leur offre l'agriculture.

Le but de cet article est de faire voir que l'agriculture, comme toute autre industrie doit, au risque de rendre la vie des champs peu agréable et peu rémunératrice, évoluer et adopter des méthodes nouvelles. A un système routinier, préjudiciable à la classe agricole, doivent succéder des procédés modernes d'intensive production.

Le P. Alexandre Dugré avait raison d'écrire (tract no 51, page 5) "Le temps n'est plus ou finira bientôt où un agriculteur se contentait de semer comme semait son grand-père, où l'on arrachait péniblement à la terre des demi-récoltes, des demi-vies et des demi-avenirs. Une nouvelle génération se lève qui fera pousser du blé, des fruits, et des légumes jusqu'au dernier pouce de terrain".... "Le retard, on peut bien dire la faillite qu'ont subie chez nous l'agriculture et la colonisation depuis soixante ans et plus, en laissant s'exiler de régions fertiles les deux tiers des fils de cultivateurs; le discrédit humiliant où la terre végète et d'où on a peine à la relever vient de la négligence de la dépu-

tation à s'occuper des choses agricoles, de la fausse tournure de l'enseignement qui n'oriente qu'aux affaires et de la formidable routine des fermiers qui ne savent tirer du sol que des produits inférieurs ou des demi-rendements." (Idem page 10).

Notre directeur, M. l'abbé Lionel Groulx, (Vers l'Émancipation, page 260), fait remonter à la cession et plus particulièrement au temps de l'acte de Québec, à l'année 1774, alors que l'on préparait notre avenir à Londres, la mauvaise orientation donnée à l'éducation agricole : "Dans un temps, écrit-il, où ne s'imposait plus, avec autant de force le besoin d'une éducation militaire, où l'ère parlementaire n'était pas encore ouverte, où l'entraînement général couvrait les activités aux choses de l'agriculture et du commerce en un temps où se découvrait un idéal nouveau, est-ce témérité de le présumer? la seule culture classique eut peut-être moins opportune, les programmes se seraient orientés d'eux-mêmes dans le sens des besoins du pays et par le labeur éclairé d'une élite appropriée, les Canadiens auraient pris dans l'agriculture et le commerce, le rang qu'ils ont encore à conquérir, et qui sait? notre noblesse eût peut-être été sauvée."

La province de Québec devrait occuper un plus haut rang, au point de vue des rendements agricoles. Devrons-nous toujours, en agriculture, nous contenter des dernières places? Dans d'autres sphères, nous sommes les premiers. Au point de vue de l'administration de la chose publique, nous n'avons qu'à nous féliciter, ce qui ne veut pas dire qu'il ne nous reste rien à apprendre des autres : on peut toujours apprendre du voisin. De toutes les provinces du Canada, le Québec est la seule (on ne parle pas du gouvernement fédéral, sous le régime unioniste) qui ne nage pas dans les dettes et les déficits. C'est une situation qu'on ne saurait



trop mettre en lumière. Au chapitre de l'instruction publique, de l'assistance aux écoles, du nombre des naissances, de la moralité, du peu de criminalité, de la voirie, le Québec arrive en tête des provinces de la Confédération. Au sujet de la colonisation, le Québec fait grandement depuis un an ou deux. Mais au point de vue agricole, un réveil s'impose. Le gouvernement provincial doit redoubler d'efforts. Il est bien disposé, certes, mais l'opinion publique exige davantage. Elle demande des réformes, de l'aide. Le ministère de l'agriculture devra dépenser largement pour faire de nos fermes expérimentales des modèles du genre, des exemples frappants et visibles de bonne administration agricole, de bonne gérance, par l'emploi justifié de méthodes nouvelles, de procédés modernes et d'un système scientifique de culture. Ainsi démontrera-t-il que l'agriculture rapporte amplement pour que nos cultivateurs y trouvent prospérité, joie et bonheur.

Les tableaux de statistiques agricoles prouvent indiscutablement que la fertilité du sol diminue de façon alarmante, qu'elle n'est plus ce qu'elle était il y a 5 ou 6 ans, et que dans certains cas, elle est moindre que ce qu'elle était il y a 20 ans. Le *Financial Times* du 10 septembre 1921 constatait ce fait en commentant le rapport mensuel de septembre de la Banque Royale. M. Léo Brown, surintendant des fermes de démonstration du ministère de l'agriculture du Québec, dans un bulletin no 14, page 15, dit à ce sujet : "Tous les cultivateurs s'accordent à dire que la plupart des vieilles terres de la vallée du Saint-Laurent, autrefois si productives sont bien loin de donner maintenant les plantureuses récoltes qui ont réjoui et enrichi leurs ancêtres. Les rendements d'aujourd'hui, tous l'admettent, valent à peine la moitié de ceux de jadis". En ce qui concerne la province de Québec, l'annuaire statistique du

Québec, année 1920, fournit à la page 237, les rendements moyens par acre jusqu'à l'année 1919 inclusivement. Si nous comparons ces chiffres avec les rapports donnés dans les journaux pour l'année 1921, nous pouvons voir que les rendements de la saison dernière sont fort en arrière des rendements maxima atteints antérieurement. Nous donnons ces chiffres dans le tableau suivant :

## RENDEMENT MOYEN PAR ACRE POUR LE QUÉBEC

RÉCOLTES Type	1921	Maximum	ANNÉE DU Maximum
	En boisseaux		
Blé.....	15.50	19.88	1915
Avoine,.....	23.05	31.74	1914
Orge,.....	22.75	26.60	1914
Seigle.....	17.50	17.50	1914
Pois,.....	15.25	18.00	1914
Fèves.....	19.50	21.89	1915
Sarrazin,.....	23.25	26.44	1912
Maïs à grains,.....	27.00	48.60	1900
Graines mélangées,....	24.00	30.00	1914
Lin,.....	11.25	11.89	1916
Pommes de terre,.....	162.50	189.66	1914
Navets, etc.....	319.00	390.60	1900

	EN TONNES		
Foin et trèfle,.....	0.95	1.90	1911
Maïs fourrager,.....	8.95	9.17	1910
Luzerne,.....	2.02	3.76	1911

La statistique officielle ne vient que d'être rendue publique, pour l'année 1920. Nous y voyons que pour le seigle seul le maximum a été atteint et même un peu dépassé, alors qu'ailleurs les rendements se maintenaient dans la moyenne. Toutefois cet état de choses n'est pas satisfai-



sant. Il ne s'agit pas de nous maintenir, il faut faire rendre davantage au sol de notre province. La production mondiale, pour l'année 1918, année normale pour le Québec mais année peu favorable pour bien des pays d'Europe, va nous fournir matière à réflexion. Nous prenons nos chiffres dans l'annuaire du Canada, 1919, page 237.

RENDEMENT MOYEN EN BOISSEaux PAR ACRE—  
PRODUCTION MONDIALE

Pays	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Maïs	Patates
Allemagne.....	25.72	37.52	28.07	22.30	.....	160.59
Danemark.....	44.76	39.88	36.06	23.73	.....	223.05
France.....	19.78	27.55	21.93	13.38	17.52	80.59
Angleterre,.....	33.16	47.23	33.83	.....	.....	247.88
Écosse.....	40.74	47.76	27.55	.....	.....	253.23
Irlande,.....	36.13	60.35	45.17	27.08	.....	205.50
Norvège,.....	26.47	45.40	36.06	27.56	.....	218.44
Pays-Bas,.....	33.75	45.10	37.73	23.10	.....	233.90
Suède,.....	25.58	30.44	25.84	21.19	.....	210.85
Suisse,.....	34.94	56.42	29.93	25.81	48.27	259.33
Japon,.....	20.97	73.74	27.88	.....	26.13	151.22
Égypte,.....	25.28	.....	29.37	.....	.....	.....
N.-Zélande,.....	28.25	40.15	.....	.....	.....	.....
États-Unis,.....	15.17	32.54	26.58	14.33	24.06	95.02
Canada,.....	19.00	28.75	24.50	15.25	56.75	142.00
Québec,.....	17.25	27.25	24.00	16.25	21.75	147.00

Certains chiffres de l'année 1918 manquant, notamment pour la France, nous avons pris ceux de 1917. Ce que nous croyons être une erreur dans la colonne de 1918, pour la récolte des pommes de terre en Suède, où on donne 17.73 comme le rendement de l'année 1918, nous a décidés à prendre le rendement de 1917. S'il n'y a pas erreur, la récolte en Suède, cette année-là, a dû manquer totalement, ce qui ne nous justifierait pas de prendre 17.73 comme représentant une véritable moyenne.

Quelle triste impression nous laisse la lecture de ces chiffres ! Je veux tout d'abord faire remarquer que j'ai omis volontairement de la liste, les chiffres concernant l'Espagne et l'Italie. Ils sont pitoyables et bien en-dessous de ceux du Québec. Les rendements de la France également font pitié comparés à ceux des autres pays. Est-ce à dire que les pays latins n'auraient pas d'aptitude pour l'agriculture ? N'est-ce pas plutôt parce qu'ils semblent moins aptes à sortir de la routine, à adopter ce que d'autres pays plus pratiques s'empressent de tirer des nouvelles méthodes scientifiques ?

Peut-être fera-t-on remarquer que la position des Etats-Unis n'est guère meilleure que celle du Canada et du Québec. A part quelques céréales où les Etats-Unis offrent des rendements supérieurs, le rang qu'ils occupent n'est pas comparable à la plupart des autres pays. Mais il faut admettre que les Etats-Unis sont vastes et que bien des régions du Sud, fort arriérées, contribuent à faire baisser le rendement moyen. Mais dans les Etats du Nord, que de progrès ! Depuis 1850, l'attention publique est fort éveillée aux Etats-Unis. Le déclin des rendements contribua à faire ouvrir les yeux. On s'aperçut que les méthodes employées jusqu'alors conduisaient à un désastre si on ne s'empressait de les changer totalement. Cette constatation amena la création des départements de l'agriculture dans chaque Etat américain, l'établissement de collèges d'agriculture, la constitution de fermes expérimentales, la formation d'organisations de fermiers, la fondation de journaux et de revues agricoles, la nomination d'agronomes et de chimistes. Tous ces organismes sont aujourd'hui bien vivants, et avant peu d'années, on en verra sortir des résultats magnifiques.



Sans doute le Québec n'a pas les ressources de nos voisins et il ne pourrait tout créer tout d'un coup. Mais il reste tant à faire qu'il faut se hâter, si on veut pouvoir rattraper les autres provinces. "L'esprit français, écrivait M. Antonio Perrault (*Action française*, 1921, p. 182), est capable autant que tout autre de s'intéresser aux choses positives et de vaincre les réalités". Heureusement, que depuis quelques années, à la suite de l'effort personnel du ministre actuel de l'agriculture de notre province et sous l'impulsion de tous ses employés, il y a quelque progrès.

Les annuaires du Canada, 1918 et 1919 démontraient que des 9 provinces et du Canada, pris comme un tout, pour les moyennes annuelles des rendements des récoltes, par acre, pour le Canada et par provinces, sur quinze récoltes différentes, le Québec détenait, pour la période 1908-1917 : le dernier rang pour le blé, l'orge, le seigle, les pois, les haricots, les grains mélangés, le lin, le maïs à grain, le foin et trèfle, soit pour 9 récoltes; l'avant dernier rang pour l'avoine, le sarrasin, les pommes de terre, soit pour 3 autres récoltes; le 8ème rang : pour les navets et la luzerne; le 6ème rang : pour le maïs fourrager. Ce qui indique que pour cette période, sur 10 places tenues, par le Canada comme tout et les 9 provinces prises séparément, le rang moyen du Québec était de 9.19, soit une place inférieure à l'avant-dernière et un rang bien près de la queue.

Même constatation pour la période décennale 1909-1918 :—le dernier rang pour 5 récoltes, le 9ème rang pour 5 autres récoltes, variable pour les autres. Premier nulle part. Rang moyen 8.28. Pour la période décennale 1910-1919 :—le dernier rang encore pour 5 récoltes, le 9ème rang pour 3 récoltes seulement. Meilleur rang pour les autres. Une 1ère place. Rang moyen 7.41. Pour l'année 1919 spécialement :—le dernier rang pour une récolte

seulement, le 9ème rang pour une seule également, le 2ème rang pour 2 récoltes, le 1er rang pour 3 récoltes. Rang moyen 5.40.

Donc pour l'année 1919, la dernière année fournie par la statistique, le Québec, parmi ses sœurs canadiennes détient un rang inférieur à la moyenne. Cependant même la Nouvelle-Ecosse, qui arrive assez bonne première, est loin d'atteindre les rendements des pays étrangers. Qu'est-ce à dire? C'est qu'au dire du P. Adélarde Dugré, tract No 50 page 13: "Le cultivateur canadien d'aujourd'hui portera et portera probablement longtemps la peine de l'habitant d'autrefois. Celui-ci, en effet, s'est trop laissé devancer. La campagne canadienne, comme celle d'autres pays, a été trop longtemps le refuge de la routine et du laisser-aller. Je n'apprends rien à personne: le paysan n'est pas progressif de son naturel. Ayant la subsistance assurée, il n'est pas stimulé par la lutte pour la vie. En faisant comme il a vu faire et comme il a toujours fait, il est sûr du lendemain, tout en goûtant la plus délicieuse indolence sans surmener son esprit par le désir d'invention ou de perfectionnement, sans s'imposer le surcroît de travail qu'exige toute innovation. Il est si enclin à rester dans la tradition qu'il se défie des nouveautés et parfois s'en irrite". "Les habitudes routinières des générations qui nous ont précédés ont épuisé un sol pauvre d'avance, et les humbles qui ont hérité de pareilles terres n'ont ni l'énergie, ni le talent, ni les moyens de les fertiliser. Naturellement timides et défiants, ennemis des risques et des innovations, ils se contentent presque toujours de faire ce que faisaient leur père et leur grand-père, et d'admirer, sans le pratiquer, ce que leur prêchent les conférenciers agricoles. Les conseils qu'on leur donne, ils ne les saisissent pas ou ne les croient pas pour eux." (page 15).



Bien d'autres passages seraient à citer de cette intéressante étude sur la désertion des campagnes. Comme l'auteur voit juste! Le paysan canadien-français, un peu normand, craint de bouger. Le département de l'agriculture se doit donc de donner l'exemple. A notre avis, le ministère doit poursuivre sa bonne politique de fermes modèles dans chaque comté. Il ne doit pas se contenter de nommer des agronomes, dont les conseils pourraient paraître suspects, vu la méfiance du paysan, mais il doit continuer à acquérir des fermes et cultiver lui-même ou faire cultiver sous ses soins. Quand notre agriculteur aura vu, il comparera et il se décidera à en faire autant. Avec les moyens dont dispose le ministère, bien des méthodes inconnues du cultivateur pourront être employées, en se confinant surtout aux procédés les plus économiques. Ces moyens scientifiques vulgarisés détermineront une augmentation de rendement vite perceptible, si on s'empresse de les répandre et d'en faire connaître la facilité et le bon marché.

“L'expérience est faite, écrivait l'abbé Groulx, (*Action française*, 1921, p. 107), quelques interventions plus intelligentes, une ou deux découvertes scientifiques peuvent changer totalement les rapports primitifs entre l'humanité terrestre. La Mésopotamie devient désert ou sol luxuriant dans la mesure où elle succombe ou échappe à la domination des Turcs. La prospérité du pays flamand est l'œuvre exclusive d'une population laborieuse”.

Un point sur lequel on doit insister, c'est la nécessité d'éliminer l'acidité du sol. Car, fait remarquable, malgré l'usage de plus en plus répandu des fertilisants et des engrais chimiques, et un peu à cause de cet usage, les rendements ne s'élèvent pas plus qu'autrefois. Les terres du Québec sont trop acides pour bien produire; elles ne sont même pas dans une condition physique suffisamment bonne pour retirer

des engrais chimiques et même du fumier qu'on y sème parfois avec profusion, les résultats qu'on est en droit d'attendre. Mais cette question de l'acidité du sol exigera toute une série d'articles que nous chercherons à écrire les mois prochains. En attendant qu'il nous suffise d'espérer que l'hon. M. Caron continuera de prendre les moyens d'augmenter la production. La nomination récente d'un certain nombre de nouveaux agronomes nous fait espérer qu'il les aidera, les encouragera et les documentera comme il l'a fait pour les anciens. Nous enregistrerons avec plaisir toutes les initiatives prises pour l'avancement de l'agriculture, base de toutes les industries, fondement de l'indépendance économique des Canadiens français.

Louis HURTUBISE,  
Ingénieur-Conseil.

---

### LES CHARGES SOCIALES DE LA PROPRIÉTÉ

Monseigneur Georges Gauthier vient de les rappeler aux propriétaires. Dans la lettre que Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal adressa aux fidèles à l'occasion du présent carême, Sa Grandeur avertit les propriétaires que dans la location de leurs immeubles ils ne doivent pas songer uniquement aux revenus qu'ils en peuvent retirer. A titre de propriétaires, ils ont d'impérieux devoirs à remplir. Cette réflexion se rattache à l'idée générale des obligations qui incombent aux riches. Les biens matériels sont des moyens qui doivent servir aux fins ultimes de l'homme. Mgr Gauthier insiste sur les répercussions que l'égoïsme des propriétaires peut avoir sur nos mœurs, en particulier sur les traditions catholiques et françaises de notre race. Nous souhaitons que ces opportunes remarques de Mgr Gauthier soient mises en pratique par notre population et qu'elles l'aide à tirer plus généreux parti de la richesse.



# LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

## NOS CONFÉRENCES

Comme on le sait, l'*Action française* ne limite pas ses conférences à la métropole montréalaise. Elle est heureuse de répondre aux invitations qui lui viennent d'autres villes. C'est ainsi que le 6 décembre, elle déléguait à Coaticook, où nous comptons un groupe fervent d'amis, le R.P. Louis Lalande, S.J. Inutile de dire que la soirée obtint un plein succès. "Nos conférenciers, remarquait un auditeur, savent toujours nous intéresser davantage, d'année en année." L'éloge n'est pas banal, nous souhaitons de continuer à le mériter.

## CHEZ LES PUBLICISTES CHRÉTIENS

C'est aussi une conférence d'action française que notre directeur donna à Paris, le 9 février, au dîner mensuel de la corporation des publicistes chrétiens. La presse catholique de France lui a consacré d'assez larges comptes rendus. Vu l'importance du sujet, on nous permettra de reproduire ici celui de la *Libre Parole*:

"Lors de leur dernière réunion confraternelle, que présidait M René Bazin, les publicistes chrétiens ont entendu et justement applaudi un discours fort remarquable de M. l'abbé Groulx professeur d'histoire à l'Université de Montréal. M. l'abbé Groulx parla de sa patrie, de son passé et de son présent, avec la plus éloquente émotion. Et il exprima, avec délicatesse mais avec force un certain nombre de vérités qu'il n'est point inutile sans doute de faire entendre au vaste auditoire de nos lecteurs.

"L'hôte des Publicistes chrétiens s'est justement plaint que les Français ignorent beaucoup trop le Canada, n'aient sur lui que des notions incertaines ou légendaires. Combien croient encore sur la foi d'historiens superficiels que les premiers Français qui émigrèrent sur les rives du Saint-Laurent étaient des aventuriers ou des hommes de moralité suspecte. Mensonge! C'étaient au contraire des colons laborieux, honnêtes et d'un passé parfaitement honorable. Leur oeuvre même en est la preuve.

"Toutefois, cette oeuvre ils ne l'auraient point réalisée, au milieu des difficultés multiples et graves qu'elle a connues, si l'Eglise n'avait point

veillé sur le berceau de la Nouvelle-France et discipliné l'humeur indépendante de ceux qui lui avaient donné la vie. Nulle part mieux que dans la province de Québec, dans "le Québec," on n'a pu constater les fruits merveilleux que peuvent produire les vertus foncières de la race française et les forces visibles ou cachées du catholicisme. Leur union seule a permis ce prodige de peupler, de plus de quatre millions de Français, tous ou presque tous descendants des émigrants du XVIIe siècle le Canada, de Français qui parlent la langue la plus pure, qui ont maintenu leurs plus bienfaisantes traditions, qui sont aujourd'hui capables de rayonner leur foi et leur civilisation par le monde entier, puis qu'ils envoient des missionnaires jusqu'au centre de l'Afrique et jusqu'en Chine. Or, tout cela a été réalisé en dépit de l'oubli cruel où la mère-patrie avait laissé ses fils, en dépit des efforts de toutes sortes tentés par les Anglais pour briser complètement les liens qui pouvaient les unir à la France.

"Tant de vaillance, tant de fidélité d'une part, et il faut bien le dire tant de légèreté, de la part de la France du XVIIIe siècle, nous imposent des obligations précises.

Nous sommes susceptibles, déclare M. l'abbé Groulx, très susceptibles comme tous ceux qui ont beaucoup souffert et qui ont subi de graves injustices. Ne vous étonnez donc pas que nous soyons émus quand nous voyons tant de vos compatriotes nous méconnaître si absolument, nous tenir pour des demi-sauvages, ou pour des indigènes de civilisation encore médiocre, ou bien pour des sujets de seconde zone de la Grande-Bretagne. Ne vous étonnez point que nous soyons fâchés de l'indifférence que la grande majorité d'entre vous manifestent pour les frères de race que nous sommes, alors que vous montrez tant d'encouragement, un peu surprenant, pour de jeunes nations desquelles vous n'avez pas à produire que des témoignages de gratitude. Nous vous demandons d'abord de nous mieux connaître pour nous mieux comprendre, de nous aider à poser dans le monde la réalité de notre existence non pas comme une colonie anglaise, mais comme une nation ayant ses traditions, sa langue, ses moeurs, son individualité. Nous demandons surtout un peu de sympathie active, visible, efficace. Nous vous demandons, vous qui avez le coeur si grand et si généreux, de nous aimer comme vous savez aimer.

"Que de vérité utile dans tout cela et qui serait singulièrement féconde si les Français voulaient y réfléchir avec sérieux."

D  
En Fra  
tiative  
nous d  
menter  
çais bi  
plus vi  
ciers, c  
ce com  
un de :

L  
celui q  
tablet  
quête  
dernie  
Lama  
vu pa  
a mér  
tant c  
Malhe  
initial  
signal  
ceper  
de no  
à la re

derni  
mette  
abon

(1) F



## NOTRE COMITÉ DE PARIS

Du reste ce n'est pas la seule semence que l'abbé Groulx aura jetée en France. Le comité de propagande canadienne-française, dû à son initiative, ne demeure pas inactif. Les dernières chroniques reçues de Paris nous donnent quelque idée de ses activités. Elles ne pourront qu'augmenter de jour en jour. Une telle institution était nécessaire. Les Français bien pensants l'accueillent, à mesure qu'ils la connaissent, avec la plus vive sympathie. On lui demande des renseignements, des conférenciers, des brochures et des livres. C'est \$50.000 qu'il faudrait envoyer à ce comité si nous comprenions quelque peu nos intérêts, disait récemment un de nos lecteurs. Nous confions à ses confrères le soin de répondre. . . .

## NOTRE ENQUÊTE ANNUELLE

L'événement cependant le plus important de ces derniers mois, celui qu'il faudra consigner en lettres grosses d'espoir non seulement sur les tablettes de notre oeuvre mais encore dans les annales de la race, c'est l'enquête sur notre avenir politique inaugurée si magistralement en janvier dernier. "Le professeur de dignité nationale, écrit à ce sujet le R.-P. Lamarche O. P. (1), qui vient de restaurer dans la lumière l'idéal entrevu par les principaux mainteneurs de la tradition française en ce pays, a mérité pour jamais — de même que le groupe qu'il représentait avec tant d'autorité — l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens." Malheureusement, et c'est une remarque du même religieux, cet article initial n'a pas reçu l'accueil qu'il méritait. La grande presse ne l'a pas signalé. Peu de revues en ont parlé. Ces paroles lumineuses devraient cependant être lues et méditées par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race. Il n'y a qu'une solution: recruter de nouveaux abonnés à la revue.

## CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

Aussi est-ce le mot d'ordre — nous l'avons déjà lancé en décembre dernier — que nous répétons à tous nos lecteurs et amis: que chacun mette la main à la roue et nous envoie sans tarder, un, deux, cinq, dix abonnés nouveaux. Quin'en est capable, qui n'en peut recruter au moins

(1) Revue Dominicaine, mars 1922, p. 138.

un ? L'occasion est propice. Cette enquête que vient de commencer la revue, qui se poursuivra durant toute l'année, à laquelle collaborent des hommes éminents, touche à un problème vital dont personne, dans les sphères instruites, n'a le droit d'ignorer les données. On recherchera plus tard, avec soin, on se disputera à prix d'argent cette série précieuse d'articles projetant sur notre avenir une si vive lumière et tirant, de notre histoire et de nos traditions, les armes bien trempées qui nous permettront de gagner la grande bataille de demain. Pourquoi ne pas en profiter aussitôt ? Pourquoi ne pas s'assurer aujourd'hui même cette étude unique ?

### CONTRE LE CINÉMA CORRUPTEUR

L'Action française a été la première revue, avec la *Viè nouvelle*, à signaler la résolution adoptée par les syndicats catholiques au sujet du cinéma et à demander que nos associations religieuses et patriotiques l'appuient vigoureusement. Plusieurs ont déjà répondu, et non des moindres : la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Société de St-Vincent de Paul, l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne française, la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, l'Union catholique, l'Association catholique des Voyageurs de commerce, le Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, la Ligue des femmes chrétiennes, la Ligue des Retraitants de Sherbrooke, l'Union Saint-Joseph, etc. D'autres sans doute voudront adopter la même attitude, surtout après le rapport que vient de déposer le chef de la police de Montréal. Devant la marée montante des crimes, en particulier chez la jeunesse, M. Bélanger jette un cri d'alarme et indique, comme principales sources du mal, les cinémas et les salles de pool.

Le mot d'ordre que nous avons publié à ce sujet a été reproduit même en France, où on lutte contre les films américains, par quelques journaux comme la *Croix et la Libre Parole*, de Paris. De telles reproductions nous honorent. Elle aident surtout les causes que nous défendons. Et pour ce motif nous nous en réjouissons. Nous invitons même les grands organes de la presse à prolonger ainsi notre action. Mais, comme le faisaient récemment le *Droit* d'Ottawa, et *Le Patriote de l'Ouest*, en reproduisant notre mot d'ordre sur la langue française, il conviendrait, semble-t-il, d'indiquer la provenance de ces articles. Plus d'un journal cependant l'oublie.



NOS PUBLICATIONS

Dans un article récent où il se plaignait du peu d'encouragement donné à nos auteurs, M. L.-O. David écrivait : "Malheureusement, dit-on, les livres canadiens sont plus chers et ils n'ont pas aussi belle apparence que les livres français, leur couverture n'est pas aussi jolie. On s'occupe peu du contenu pourvu que le contenant ou l'enveloppe fasse un bon effet sur l'enfant. Mais si la demande était assez considérable, nos libraires trouveraient bien le moyen de faire des livres dont la couverture serait aussi jolie que celle des livres de France et qui ne coûterait guère plus cher." C'est ce que vient d'accomplir notre librairie d'action française. Elle met actuellement en vente un choix considérable d'ouvrages canadiens dont la typographie soignée, la reliure élégante, la couverture en couleur répondent aux desiderata exprimés. Nos maisons d'éducation et nos commissions scolaires devraient demander au plus tôt notre catalogue de livres de prix. Ils trouveront de quoi les satisfaire.

Outre ces ouvrages, l'*Action française* offre aussi deux nouveaux livres : *Contre le flot* de Magali Michelet, et *Coups d'ailes* de Jean Bruchési. Ils ont été tirés, chacun, à deux éditions dont l'une, de luxe, peut rivaliser avec les meilleures publications françaises. Celle de *Coups d'ailes* s'est enlevée en deux jours. Paraîtront aussi bientôt, dans les mêmes conditions, *Autour du métier* de notre collaborateur l'abbé Emile Dubois, *Feuilles éparses*, chroniques de chez nous, de Lise, *Comment ils ont grandi* de Joyberte Soulages, etc.

Mentionnons enfin la publication, sous le titre de *Refrains canadiens*, d'un recueil de chansons faisant suite aux *Refrains de chez nous*, dont 25,000 exemplaires ont déjà été écoulés. Chaque chanson est accompagnée de la musique. Ces nouveaux Refrains ne se vendent que 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent.

LA FÊTE DE DOLLARD

Il ne nous reste que quelques lignes pour dire un mot de la fête de Dollard. Il faudrait la célébrer cette année d'un bout à l'autre du pays. Bustes, statues, roses, timbres : autant de moyens de rendre la célébration de plus en plus populaire et générale. Trois cent mille timbres à l'effigie du héros ont circulé l'an dernier; nous visons, cette année, au million, mais il serait bon de commencer aussitôt. De même pour la rose. Chacun devrait la porter le 24 mai. Plusieurs groupes n'ont pu en obtenir l'an dernier pour avoir envoyé leur commande trop tard. Qu'ils s'y prennent plus tôt cette année.

Pierre HOMIER.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

### FRANCO-AMÉRICAINS ET CANADIENS FRANÇAIS

Le R. P. Adélard Dugré, S.J., a publié dans le *Messenger Canadien* du Sacré-Cœur, (février 1922), une très intéressante critique de *L'évolution de la race française en Amérique*. Nous faisons nôtres les remarques suivantes du distingué jésuite :

“Quelle doit être l'attitude des Canadiens devant ce spectacle passionnant où nos frères se débattent contre les flots qui les entourent et les compénètrent et menacent de les engloutir ? C'est plus que de l'intérêt, c'est une ardente sympathie, c'est l'appui moral de leurs vœux les plus sincères, c'est leur concours le plus efficace qu'ils doivent leur apporter. Bien peu de Canadiens français n'ont pas, dans les États de l'est, de proches parents, des amis d'enfance, des condisciples de collège, entretenons soigneusement les relations qui nous unissent à eux, ne laissons pas se détendre les liens du sang ou de l'amitié. Accueillons à bras ouverts les frères lointains quand ils reviennent, sachons les comprendre et nous en faire comprendre. Tâche parfois délicate, car les Franco-Américains ne sont déjà plus canadiens, et nous, nous résistons de notre mieux au courant américanisant.

Faut-il faire davantage et souhaiter qu'une émigration continue aille grossir les rangs des nôtres établis dans la république voisine. Personne, je crois, ne serait de cet avis. Les Franco-Américains eux-mêmes ne veulent pas perpétuer, dans leurs villes manufacturières, ces *petits Canadas* dont on s'est moqué si longtemps. Ils savent aussi que l'émigration nous a déjà coûté trop cher et qu'elle nous deviendrait fatale. Dans l'intérêt de tous les groupes français de l'Amérique du Nord, c'est dans la province de Québec que nous devons désormais nous agrandir. Là est le domaine que la Providence nous a confié, le berceau de notre peuple, le théâtre de nos grands faits d'histoire, l'unique endroit où nous soyons maîtres chez nous. Les écoles publiques, les collèges, les universités y sont à nous, sans double taxe, et travaillent à nous faire ce que nous voulons rester. C'est là notre force. Tout progrès de la province de Québec sur le terrain économique, intellectuel, moral ou religieux, toute influence qu'elle acquiert par le nombre, la richesse, le talent et l'action de ses enfants, tout cela rejait sur les Canadiens français de partout. Ces progrès sont rapides, ils sont universels et pleins de promesses : les nôtres, où qu'ils soient, doivent être les premiers à les connaître, à s'en réjouir, à les favoriser. C'est une province de Québec florissante et cultivée qui, semble-t-il, peut désormais le mieux contribuer à la gloire de la race française et de l'Église catholique dans l'Amérique du Nord”.



## COURRIER DE LA LIBRAIRIE (1)

*Fadette* — *Lettres* (5ième série) — Imprimerie du *Devoir*, Montréal. 1 vol. broché, 4 x 6 $\frac{3}{4}$ , 185 pp.....75

Ce petit livre—petit par le format mais grand par ses enseignements—est le cinquième de la série des lettres qui font les délices des lecteurs du *Devoir*. Les écrits qu'il contient ont le rare mérite de survivre à l'article de journal—leur première forme; c'est dire combien est réelle leur valeur. Un collaborateur analysera cette nouvelle série dans un prochain numéro.

*Letondal* (Henri) *Fantoches*. Imprimerie des Éditeurs, Montréal. *L'Action française* distributrice pour le gros 1. vol. broché, 4 $\frac{3}{4}$  x 7 $\frac{1}{4}$ , 144 pp.....1.00

Oeuvre d'un jeune, cet ouvrage orné de dessins par l'auteur même, offre seize petites scènes dialoguées prises sur le vif, ou à l'observation réaliste se mêle une ironie à la fois légère et piquante.

*Daudet* (Léon) — *Les œuvres dans les hommes*, Nouvelle Librairie Nationale, Paris. —1 vol. broché, 4 $\frac{3}{4}$  x 7 $\frac{1}{4}$ , 294 pp.....90

Études littéraires pleines de cette verve et de cette pénétration psychologique qui ont fait le succès des *Souvenirs* et de *l'Hérédé*. Nous pénétrons cette fois dans l'intimité de Hugo, Mistral, Zola, Dumont, Charcot, pour aussi visiter le grenier d'Edmond de Goncourt.

*Daumas* (Gustave) — *Pour former une élite*, causeries familiales, 1ère série, Gabriel Beauchesne, Paris. — 1 vol. broché, 5 $\frac{1}{4}$  x 8, 214 pp.....90

Ce livre "vécu" trace un plan complet d'éducation collective, raisonnée dans ses moindres détails. Il repose sur l'expérience quotidienne et la collaboration étroite entre le maître, les parents et les élèves. Il est le fruit de notes réunies pendant dix ans.

(1) Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

*Duchaussois* (R. P., O.M.I.) — *Aux glaces polaires, Indiens et Esquimaux*. L'œuvre apostolique de Marie-Immaculée, Lyon. 1 vol. broché, nombreuses illustrations en demi-ton noir, avec une carte 5½ x 9, 476 pp. . . . . 1.25

Pages fortement documentées d'un missionnaire de l'Ouest canadien pleines de "réalités plus belles que les romans, dont le simple récit émeut, passionne, emporte tout" .. a dit avec raison un critique français. Il est la *somme* d'un apostolat de soixante-dix ans accompli par les admirables missionnaires Oblats, sous les latitudes extrêmes du monde habité.

*Arthuys* (Jacques) — *Comment éviter la banqueroute* — Nouvelle Librairie Nationale, Paris. — 1 vol. broché 4½ x 7½, 280 pp. . . . . 1.00

Cet ouvrage écrit avec simplicité et clarté, pour le public français à qui il montre la vanité des panacées, sera lu avec profit de ce côté-ci de l'Atlantique : il enseigne le retour à la notion de la vie dure et saine N'est-ce pas la seule voie de salut économique ?

---

### LES SYNDICATS CATHOLIQUES ET L'INTERNATIONALE.

A son assemblée tenue le vendredi 24 février 1922, le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux a adopté la résolution suivante :  
 "Considérant qu'il est dans l'intérêt du pays que le travail syndiqué canadien soit soustrait à toute ingérence américaine, le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal endorse pleinement les fières paroles que M. Taschereau a prononcées en Chambre, le mercredi, 15 février, à l'occasion de la grève de l'union typographique internationale à Québec et félicite chaleureusement le premier ministre de l'attitude de si patriotique qu'il a prise en dénonçant les unions internationales et promettant d'encourager de toutes manières les unions canadiennes.

Le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux profite de l'occasion pour adresser un appel chaleureux à tous les patrons que préoccupe l'intérêt supérieur de la société de donner une loyale préférence à la main-d'oeuvre des syndicats catholiques et nationaux en vue de hâter le jour qui marquera la délivrance définitive du travail syndiqué canadien de la tutelle américaine."

Ca  
Ca  
Ac  
Pré  
Vio  
Vio  
M.  
M.  
M.  
L'h  
Pré  
Vio  
M.



# Librairie Notre-Dame

Livres anciens et nouveaux.

*Demandez notre liste de livres  
religieux d'occasion.*

## LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

## BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

**Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.**

Capital autorisé . . . . . \$ 5,000,000.00  
Capital payé et surplus . . . . . \$ 4,400,000.00  
Actif total, au 30 juin 1921, au delà de . . . . . \$45,000,000.00

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

**Vice-président:** M. W.-F. CARBLEY,

**Vice-président et Directeur général:** M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

**M. G.-M. BOSWORTH,** président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

**M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN,** président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

**M. M. CHEVALIER,** dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

**L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L.,** Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

### BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

**Président:** Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

**Vice-président:** L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

**M. S.-J.-B. ROLLAND,** président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANCAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

# COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Jules, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Sauguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanne-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squateck, 1919.

## AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.



# La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Bureau de Direction:

L'hon. GEO. E. AMYOT, président.

J. H. FORTIER, vice-président.

Sir GEO. GARNEAU, A. N. DROLET, NAP.

DROUIN, A. B. DUPUIS, NAZ. FORTIER, J. B.

LALIBERTE, C. E. TASCHEREAU, N. LAVOIE.

# La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....\$10,000,000

Capital Payé et Fonds de Réserve... 8,000,000

Total de l'Actif . . . . . 75,900,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

**NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# LES PARABOLES

ILLUSTRÉES PAR  
EUGÈNE BURNAND

AVANT-PROPOS

par

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUE

*de l'Académie Française*

L'édition miniature des PARABOLES qui fera l'admiration de tous les bibliophiles, est un petit volume de Toutes les pages du volume, tiré sur papier vélin 205 pages, mesurant 4½ sur 7 pouces.

pur fil, sont entourées d'un cadre de filets rouges.

Les 76 illustrations qui ornent le volume se décomposent en :

- 11 planches hors texte.
- 32 têtes de chapitre, en couleurs.
- 6 vignettes dans le texte, en couleurs.
- 27 culs-de-lampe.

---

Prix net de l'exemplaire:	franco
En reliure maroquinée souple grenat foncé, tête rouge . . . . .	<b>\$3.00</b>
En reliure souple mouton, grenat foncé filets or, tête dorée . . . . .	<b>3.50</b>
En reliure souple basane mouchetée, filets or, tête dorée . . . . .	<b>4.00</b>

---

**Librairie DEOM,** 251 EST,  
rue Ste-Catherine.  
**MONTRÉAL**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# Grand PÈLERINAGE CANADIEN

à l'occasion du  
**CONGRES EUCHARISTIQUE DE ROME**  
et de

## La Passion D'Ober-Ammergau

Sous la direction spirituelle du

**R. P. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.**

et la direction adjointe de

**M. JEAN-BAPTISTE LAGACE, Maître ès arts.**

(Au cours du voyage, M. Lagacé donnera des causeries artistiques et historiques pendant la visite des musées, des cathédrales et des différents monuments.)

Excursions en FRANCE, ITALIE, TRENTIN, AUTRICHE, TYROL, BAVIERE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, BELGIQUE.

Départ de Montréal le 20 avril-Retour le 1er juillet

Prix du voyage, comprenant toutes les dépenses . . . . . \$935.

Programme-itinéraire fourni sur demande en s'adressant aux organisateurs:

### THOS. COOK & FILS

526-ouest, Ste-Catherine, Montréal

Tél.: Uptown 8680

Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV.

commandez-vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

# La Première Communion

Pour le grand jour de la première communion, vous désirez que vos enfants, suivant la demande de l'Eglise, soient vêtus d'une façon convenable.



**POUR FILLETES:** grand choix de robes de première communion en voile blanc, organdi, mousseline, etc., garniture en dentelle Valenciennes. Voiles en tulle, mousseline ou gaze, 1½ x 1½ verge ou 2 x 2 verges. Assortiment complet de chaussures appropriées pour la première communion.

Nous avons  
**POUR PETITS  
GARCONS** un  
choix spécial de

costumes de première communion; trois tissus différents: vecuna, serge et velours noirs. Prix: 5.00 à 13.00. Choix d'insignes et de brassards, chemises blanches, casquettes, faux-cols, cravates, bretelles, souliers, etc.



Inutile d'ajouter que, comme toujours, nos prix sont plus bas que les prix courants du marché.

**FAITES EXAMINER VOS YEUX PAR  
NOS SPECIALISTES.**

**Dupuis Frères**

L'AC  
ABBÉABBÉ  
HEN  
ABBI  
REN  
LOUI  
ABBÉ

ANT

EMI

PIER